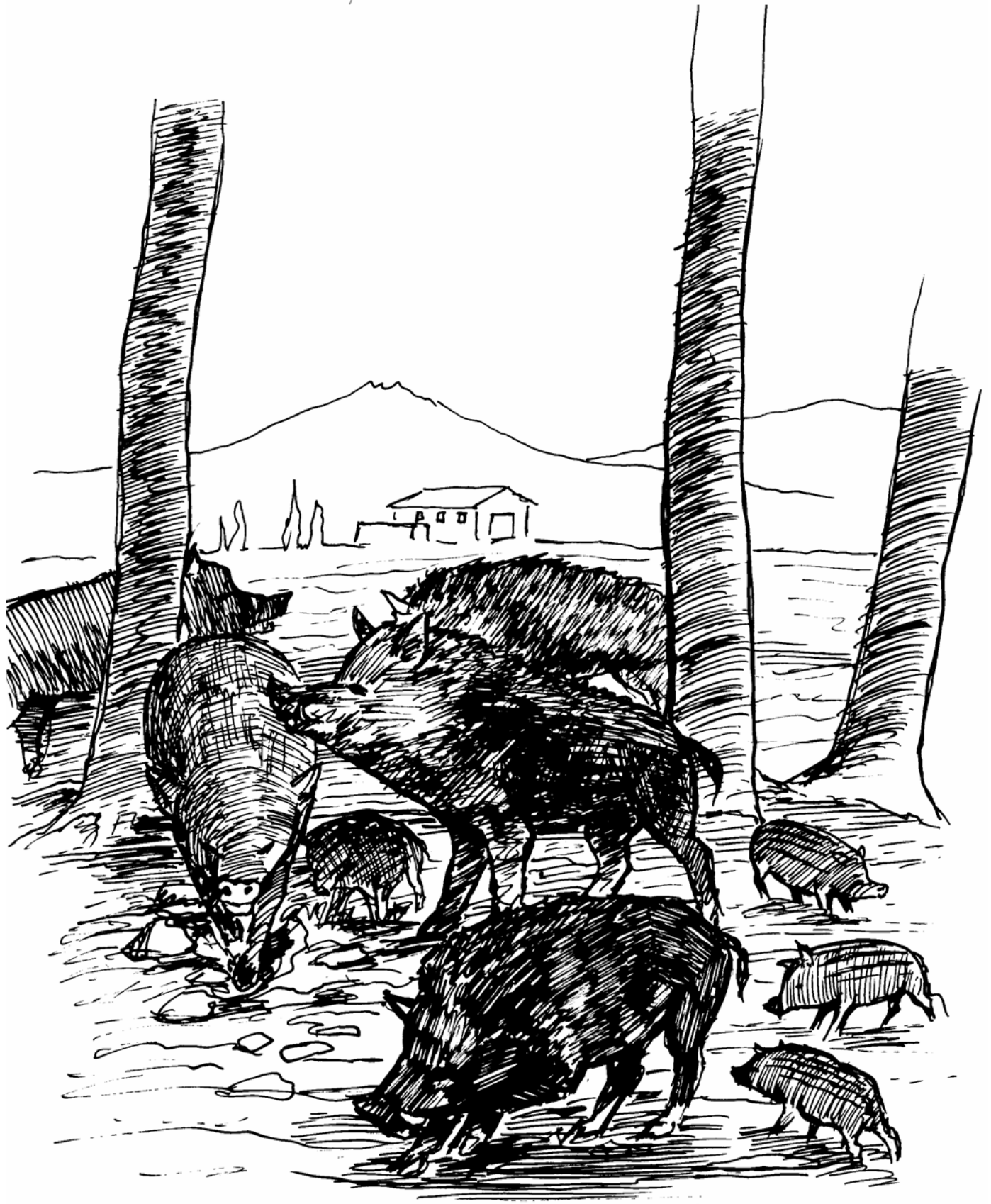


# LO PUBLIWAÏRE



**N° 83 automne 2006**

C'est la rentrée... « Lo Publiaire » ne faillit pas à la tradition. Après un mois d'Août de réflexion, il faut se pencher sur sa feuille blanche.

Les bruits de la mitraille, les horribles pertes humaines, les inondations dévastatrices, les incendies d'une rare violence, les éruptions de volcans en furie, les accidents dramatiques n'ont pas manqué dans les pages de nos quotidiens, sur les images de nos écrans.

Ce n'est pas là que nous irons puiser notre inspiration, bien que ce soit de tristes réalités qui malgré de nombreux efforts pour en changer l'ampleur, existent toujours.

Mais autour de nous, en observant la nature, en nous observant nous même, en rêvant un peu, en écoutant les autres, la plume est prête à vibrer sous un trait d'humeur, et de s'emporter pour le faire partager.

La plume est prête à s'envoler pour décrire les nombreuses fêtes de cet été, de s'attendrir devant la beauté, de se révolter devant l'injustice.

Ce numéro de la rentrée est un rayon de soleil qui perce la grisaille qui nous entoure. C'est un cri de joie, d'optimisme qui veut être communicatif, et qui veut dépasser nos frontières.

L'équipe du « Lo Publiaire » vous souhaite une bonne rentrée.

<i>Editorial</i>	2
<i>Sous le soleil un 15 juillet</i>	3
<i>Mystérieusement rares</i>	4
<i>Centre de loisirs</i>	4
<i>Le mal des transports</i>	5
<i>Rencontre avec un artiste</i>	6
<i>Les repas de cet été</i>	8
<i>Clandestins</i>	9
<i>Mots croisés</i>	9
<i>Les graphiques "suite"</i>	10
<i>Le CAV</i>	10
<i>Le ballon rond</i>	11
<i>Le jardin communal et la bataille de Ganges</i>	12
<i>Joyeux anniversaire</i>	12
<i>Travaillons notre mémoire</i>	13
<i>Le mot du comité des fêtes</i>	14
<i>L'humanité disparaîtra</i>	16
<i>Au cœur de la canicule</i>	16
<i>Les 10ème foulées du Thaurac</i>	17
<i>Fête nationale du sport et associations</i>	17
<i>Les travaux des Conseils</i>	18
<i>Ô Cirque</i>	26
<i>Lucette ISSERT</i>	27
<i>Agenda - Etat civil</i>	27
<i>Pèlerinage à notre Dame du Suc</i>	28

-----  
Page de couverture

**"dessin de Jean Suzanne"**

Reproduction interdite de tout ou partie de texte, sans l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal "Lo Publiaire Sant Bauzelenc"

**Lo Publiaire**

( Association loi de 1901 )  
Rue de la Roubiade  
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Journal d'information trimestriel :  
Agonés, Montoulieu, St Bauzille de Putois

- Président : Jacques DEFLEUR  
- Composition : Thierry CELIE  
- Rédac. : Signataires des articles

Prochaine parution  
N° 84 janvier 2007

Impression : Arceaux 49,  
1027 rue de la croix verte, Montpellier

## Sous le Soleil un 15 juillet !

Ce jour-là, le soleil brillait et chauffait comme ce fut le cas durant tout le mois de juillet. A Montoulieu, vers midi, la plupart des habitants se sont retrouvés pour un pique-nique assez étrange ! Quelle idée de s'installer en plein « cagnard », au bord de la route ? Cela arrive souvent que l'on voie des touristes pratiquer une telle folie mais les gens du coin restent généralement à l'abri quand le soleil est au zénith ! Pourtant, voilà que nos Montoulibens installent des tables, des bancs, des parasols, sortent les glacières et mettent leurs chapeaux ! A côté de leur campement, on peut voir une drôle de chose : un grand M, entouré de ballons multicolores, autour duquel ont été accrochés quatre vélos : un blanc, un vert, un à poids rouges sur fond blanc et un jaune... cette mise en scène fait penser à quelque chose... Les vacanciers des campings et des gîtes se joignent aux habitants et le comité des fêtes, toujours présent, offre « l'apéro » à tout ce petit monde. Soudain, les enfants s'agitent, ça y est « elle » arrive ! A grands coups de klaxons, d'avertisseurs... De drôles d'engins défilent sur la route, de charmantes demoiselles hissées dessus distribuent des gadgets que

les plus chanceux attrapent avec avidité ! Certains se retrouvent avec deux ou trois casquettes sur la tête ! Il faut dire que ce n'est pas du luxe... La chaleur est à son comble... Alors, il est temps de boire un autre petit coup et de se mettre à table. On trinque, on partage les plats et...on transpire !!! Et puis, c'est à nouveau l'agitation : cette fois-ci, « ils » arrivent ! Tout le monde sur la chaussée pour voir passer ces hommes courageux qui roulent en vélo pendant que d'autres se prélassent... On applaudit, on gesticule, on cherche à reconnaître un coureur ou « jaja » sur sa moto ; au-dessus des têtes, les hélicoptères tournent, les voitures suiveuses se faufilent entre les vélos et même les véhicules de la gendarmerie ont droit à des applaudissements enthousiastes ! Et puis, le calme revient, les hélicoptères filent sur Saint-Hippolyte...Entre deux commentaires, on range à toute vitesse ce campement improvisé et on va vite se mettre au « frais » devant la télé car il faut bien voir la suite de ce que l'on vient de vivre en direct ! Eh oui, le spectacle continue et les coureurs du Tour de France que nous avons eu le plaisir de voir



Sur le chemin Neuf l'attente

passer sous nos yeux, ont encore quelques heures de route, car c'était ce jour-là leur plus longue étape !



Le M de Montoulieu

P.S : Montoulieu a participé au concours de décoration organisé par le Tour, ce qui explique la présence du grand M

Anne-Marie Léonard



La caravane du Tour



L'échappée en direction de Montoulieu



Suivie à 9 mn par le peloton

## Mystérieusement rares

« Mes amis, n'oubliez jamais ceci : ces merveilleuses pierres de feu appartiennent à la terre. Nous ne pouvons pas les lui prendre sans lui donner quelque chose en retour » dit dans un conte Justine la petite souris, avant que l'histoire de ce petit livre pour enfant ne nous dise « à partir de là, l'histoire peut bien ou mal tourner », et chacun choisit sa voie.

Pour nous les truffes sont ces merveilleuses « pierres de feu » que l'on trouve dans les brûlés. On connaît leurs qualités culinaires, médicales, peut-être même aphrodisiaques, ce qui pourrait expliquer le fait que les anciens dédiaient la truffe à la déesse Aphrodite !

Ces truffes sont des fructifications souterraines appelées ascocarpes, dérivées de la branche des Ascomycètes comme la morille.

En France l'espèce la plus connue est la truffe noire du Périgord, (*Tuber Mélanosporum*), mais aussi les truffes jaunes et grises de Bourgogne, la truffe musquée, la blanche d'été... La variété la plus odorante et gustative est incontestablement la *Tuber Mélanosporum*. Nous les trouvons tout particulièrement dans les sols calcaires en climats tempérés Méditerranéens sous la même appellation.

Saviez vous que l'histoire de la truffe est toute récente puisqu'elle a moins de deux siècles ! Elle débute vraiment vers 1810 lorsque Joseph TALON eut l'idée de semer dans ses terres du Vaucluse des glands provenant de chênes truffiers et qu'il récolta des années plus tard des truffes à leur pied.

C'est à cette époque où l'on passa de la cueillette sauvage à l'idée de culture. Il y eut d'autres précurseurs mais comme il arrive parfois, seul son nom fut retenu afin de fixer un début à toute chose !... La crise du phylloxéra profitera à la production de truffes, en provoquant l'arrachage du vignoble elle libère des espaces qui seront favorables à la naissance de la trufficulture. La truffe s'accommode très bien de ces terres, de leur fertilité, des pratiques viticoles ainsi que du passage de petits troupeaux ovins pour pallier à l'enherbement excessif ainsi qu'à l'apport d'une fumure organique légère. On respecte par conséquent l'écosystème truffier favorable à la progression naturelle du champignon.

Enfin et depuis une vingtaine d'année, se développe le modèle scientifique qui correspond à l'introduction de techniques de mycorhization des plants truffiers. Ces techniques permettent « en

principe » une production beaucoup plus rapide tout en adoptant l'ensemble des techniques culturales de la grande culture fruitière (taille, traitement, irrigation). Domestiquer la truffe, voilà le défi que nous nous sommes fixés, nous les « apprentis sorciers » du syndicat des trufficulteurs de l'Hérault. Lors des réunions les anciens nous font part de leurs observations, des résultats obtenus ou des erreurs sur la manière de conduire une plantation de chênes à « vocation truffière ». (récolte aléatoire)

Il est bien entendu que la nature du sol et du sous-sol influe beaucoup sans occulter les techniques culturales appropriées.

Pour conclure : ne vous dirigez pas vers cette culture si vous n'êtes pas passionné, extrêmement patient, observateur, conseillé, et si vous ne disposez pas d'eau !... Mycorhization : myco = champignon ; rhizome = racine. Inoculer des spores de truffes aux racines d'un arbre hôte (le plus souvent le chêne).

Ascocarpe : truffe

*Fabien BOUVIE*

## Centre de loisirs

Durant les vacances de Toussaint, le centre de loisirs sera occupé par des monstres et des sorcières pour fêter Halloween.

Au programme : fabrication de masques, de costumes et de décors dans la salle du plan d'eau, défilé dans les rues de

Saint Bauzille : le mardi 31 Octobre, pour récolter un maximum de bonbons... [Avis à la population](#).

Des sorties seront également proposées : au cinéma, à la patinoire ainsi que des stages sportifs : équitation et divers ateliers de sport collectif.

Inscrivez-vous au plus vite, les places sont limitées!

A noter également, suite à la demande des parents, qu'un accueil sera effectué dès 08h30 tous les matins.

*Xavier FERREUX*

## Les « ralentisseurs » de l'avenue du Chemin Neuf



J'insiste sur les guillemets de ce titre car tous les gens que j'ai consultés dans notre village sont d'accord : « ces ralentisseurs ne servent à rien ». Sauf à faire du bruit. Peu de véhicules ralentissent, malgré la limitation de vitesse. Ceux qui la respectent se font klaxonner, voire doubler, en dépit de la ligne blanche continue. Les véhicules venant de Ganges, roulant vite, voient trop tard l'indication du premier « ralentisseur » (celui à l'entrée du Chemin des Lutins). Ou ils roulent dessus à la même vitesse, ou ils donnent un violent coup de frein, causant du bruit et la possibilité d'un accident. Avec la mise en place d'un radar, il y aurait 1000 euros de recette par semaine !

Nous sommes 16 riverains du Chemin des Lutins à avoir signé une pétition sur la suppression du « ralentisseur » à l'entrée du Chemin des

Lutins. De la part de nous tous, je l'ai envoyée avec une lettre à notre maire, à la direction des routes à St Mathieu de Trévières, au préfet de l'Hérault et à M. Rigaud maire de Ganges, en tant que conseiller général. A chaque fois la réponse fut négative, et à ma connaissance personne n'est venu constater « l'horreur de la situation ». Le passage des camions, même à vitesse permise, est particulièrement pénible pour nous. Même portes et fenêtres fermées, c'est un vacarme infernal. Alors, l'été ... impossible de s'entendre parler quand on est dehors, et avec les vibrations les ampoules électriques à vis se dévissent !

Ces nuisances sonores commencent à 6 heures du matin (plus tôt les mardis et vendredis à cause du marché à Ganges). Pour la plupart, nous sommes des retraités et n'avons plus besoin de nous

lever si tôt. Les enfants du Centre des Lutins Cévenols qui vont coucher dans les chambres donnant sur la route ne vont pas beaucoup dormir, le bâtiment étant entre 2 « ralentisseurs ». Nos maisons ont perdu beaucoup de leur valeur : en cas de vente il faudra trouver un acheteur sourd ! Il y a toujours eu des camions, bien plus maintenant, mais je ne parle pas de quantité mais de qualité de la vie.

J'invite volontiers M. Carlu, maire actuellement de notre village et donc protecteur de notre bien-être, à prendre l'apéritif sur ma terrasse. Il pourra ainsi constater la raison de notre mécontentement, et l'inutilité de ces « ralentisseurs ».

Au secours !

*Ann RUOTTE-DENANCY*

## Le mal des transports

Le mal des transports traduit une perturbation de notre centre d'équilibre situé dans l'oreille interne. Le fait d'être enfermé, les odeurs, les conditions du voyage, la peur d'être malade... favorisent l'apparition de nausées.

Avant le départ, mieux vaut manger solide et répéter des collation légères en évitant

alcool, café et boissons gazeuses. Attention aux odeurs alimentaires fortes, notamment certains fromages ainsi que les œufs durs. Installez-vous le plus proche possible du centre de gravité du moyen de transport, ne lisez pas, aérez régulièrement et fixez l'horizon.

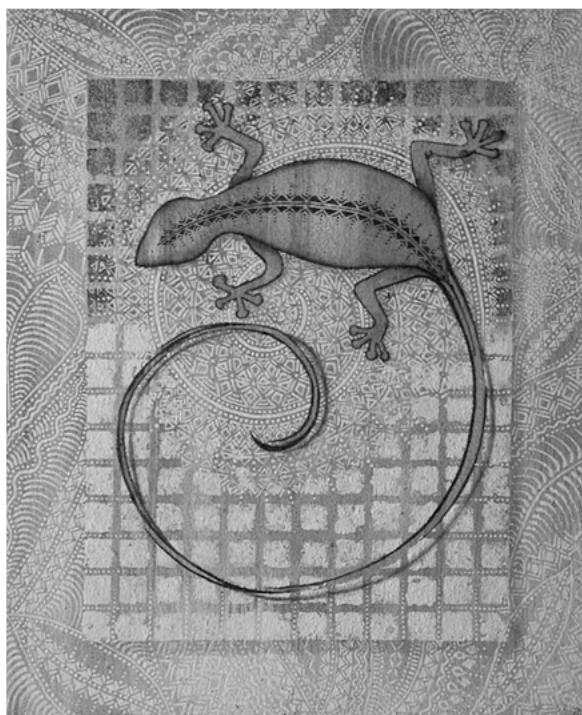
Si, malgré tout, vous craignez

d'être malade, vous pouvez avoir recours aux médicaments antinaupathiques à prendre avant le départ à titre préventif, ou utiliser la médecine homéopathique dès la veille du voyage et sans effet de somnolence.

*Michèle BRUN*

Rencontre avec une artiste de chez nous :

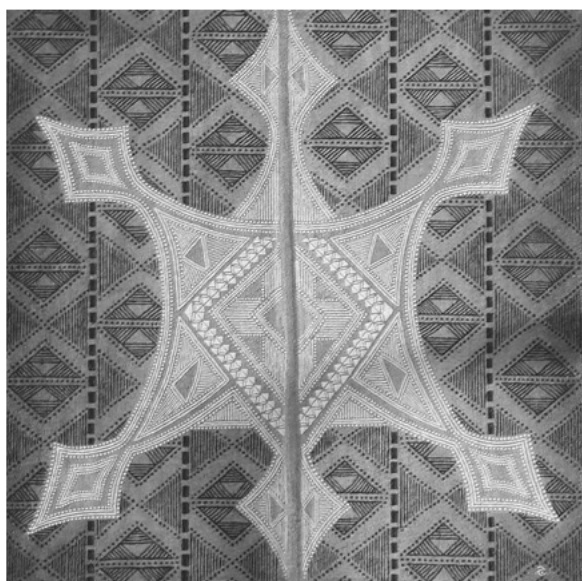
## **Chantal BOSSARD, peintre minéral.**



D'abord, il y a le bleu. Le bleu des tableaux de Chantal BOSSARD, c'est une lumière, une chaleur qui vous touche et vous emmène...

Sur le bleu, des dessins blancs, comme une broderie, comme une écriture mystérieuse...

J'ai découvert les tableaux de Chantal BOSSARD à la



galerie « Le Marchand de couleurs », rue du Noguier, à Ganges. Ils y sont toujours et je vous invite à leur rendre visite.

Après la rencontre avec les tableaux, lorsque j'ai appris que l'artiste habite à St Bauzille, j'ai eu envie de la rencontrer elle, et de vous la présenter dans Lo Publiaire.

Chantal BOSSARD habite à St Bauzille depuis six mois et elle est conquise par notre village, en particulier par l'Hérault et les nombreux visages que présente la rivière à chacune de ses courbes. Comme les plages de sa Bretagne natale qui changent au détour des rochers...

Dans sa « vie d'avant », Chantal BOSSARD vit à Brest et travaille dans la publicité. Elle peint aussi, bien sûr, mais de façon irrégulière.

C'est la découverte du bleu qui lui donnera envie de peindre pendant des mois, sans cesse, et les encouragements de son ami qui la pousseront à devenir « artiste peintre ».

Dans sa vie d'avant, il y a aussi les voyages en Afrique du nord et au Moyen Orient, qui lui permettent de s'évader, d'oublier le stress du travail et des conflits au sein de l'équipe qu'elle doit gérer.

*« j'aime tant les voyages...je voudrais qu'ils soient comme mes phrases, sans fin, sans point, sans majuscule...tu te souviens du chant des dunes ? je te parle du mien... celui de l'océan...je te disais la morsure du vent sous ma chemise...ici le souffle de l'air est si chaud...pourtant je sens encore ce vide...un peu de sable, un peu de vent autour, et les oiseaux...tu es là ?tu*

*m'écoutes ?» \**

Lors d'un voyage au Moyen Orient, le 4\*4 tombe en panne et la randonnée dans le désert se poursuit à pied. Depuis, Chantal BOSSARD marche dans le désert. En Egypte, en Mauritanie, en Libye...

Lors de son dernier voyage, elle comprend au plus profond d'elle-même : « Sois ce que tu rêves... ». \*\*

Alors elle démissionne, devient artiste peintre et s'installe à St Bauzille ! Parce qu'elle a décidé de « faire confiance au vent ».

Elle présente ses toiles sur tous les marchés d'art et d'artisanat possibles. Lors de son premier marché, au Vigan (l'Art sur l'Arre), elle vend trois toiles ! Elle se régale d'entendre certains commentaires : « Vos tableaux donnent du bonheur aux gens », « ça rend joyeux »...

Si elle a besoin d'exprimer par ses tableaux, mais aussi par l'écriture, sa vision du monde, elle a aussi besoin de partager son œuvre et elle est impatiente d'exposer.

Avant le bleu, avant le désert... une petite fille reçoit un cahier de dessins à reproduire ; une jeune femme recopie des tableaux de DALI et apprend les volumes, les ombres et la lumière. Chantal BOSSARD est autodidacte... « Il faut apprendre à regarder ».

Sur les tableaux de Chantal BOSSARD : du bleu... avant le bleu : de l'ocre... à présent aussi du rouge (même si elle me précise qu'elle revient inexorablement au bleu). « j'imagine déjà ce que je vais peindre à mon retour...je ressortirai mes bleus...

turquoise, céruléum, indigo, hoggar, bleus caressants, bleus satins et transparents... aussi les ocres, les couleurs de feu, de crépuscules dorés, d'aurores boréales, d'incendie...je me souviens d'un jour lorsque j'étais encore petite fille...j'étais entrée sans permission dans la grange près de chez mon grand-père...il y avait là une mallette en bois...elle avait capté toute mon attention...un secret, un trésor ?...un moment j'avais peut-être suivi de ma petite main les veines du bois...peut-être aussi je m'étais arrêtée sur une éraflure...et puis, et surtout, je l'avais ouverte cette mallette...à l'intérieur quelques tubes de couleur, des encres, deux ou trois pinceaux, des brosses, je ne sais plus...j'avais choisi un des tubes, peut-être le bleu de Prusse...je l'avais approché de mon visage pour chercher son odeur...je l'avais pressé un peu...la peinture était sèche, quelques fragments s'étaient effrités dans ma main...mais quel trésor...quel parfum... »\*

Sur le bleu, des motifs blancs : « dentelle », « empreintes », « calligraphies » et aussi, toute une symbolique touarègue. « il y a d'autres matins...d'autres dunes...d'autres horizons...mais aussi ces heures brûlantes où je marche sur les chemins sans ombres...à l'affût du petit peuple des sables... parfois m'allonger pour guetter...le lézard...le scarabée...et deviner à travers leurs empreintes, leur longue course vers l'inconnu...chaque jour ou chaque nuit, sans relâche, ils brodent de nouvelles lignes de dentelles...traversant l'espace, ils redessinent le sable... », « un autre soir...un autre matin...la lumière...la dune prend des teintes de velours...les scarabées, les petits mammifères ont comme

chaque fois calligraphié dans le sable de grandes lignes redessinant leurs voyages... présence, absence... appartenance... ».\*

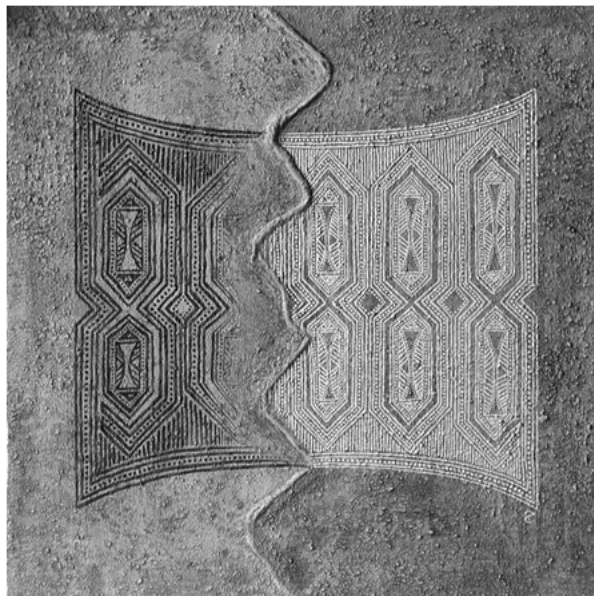
Et sous les motifs, sous la couleur : du SABLE. Chantal BOSSARD peint sur le désert !

Le sable des plages de Bretagne, le sable des déserts. Du fin, du gros, de l'ocre, du blanc, du noir... des dizaines d'échantillons ramenés chez elle. « maintenant c'est presque fini...j'ai dans mon sac, mon butin...dix-sept petits sachets de sable, deux ou trois morceaux de bois, une pince de scorpion, un œuf de vipère, une carapace vide de scarabée, quelques fragments de coquille d'œuf d'autruche, une poignée d'épines d'acacia, trois coquillages fossiles...j'ai mon bâton métronome entre les doigts... j'ai tous ces mots qui se bousculent, toutes ces lignes recueillies...et si parfois elles te semblent empruntes de mélancolie, j'ai envie de m'en réjouir...c'est peut-être qu'alors, l'esprit de la poésie nomade m'a investi...la buqâ alalatlâl...l'absence qui se profile...le manque déjà...la nostalgie de ce qui n'est déjà plus...et la douce certitude que je reviendrai... ».\*

Lorsqu'elle découvre la beauté des grains de sable à travers une loupe binoculaire, elle a envie de la fixer et de la partager comme lorsqu'elle montre ses œuvres. Alors... elle en fait un livre : *Grain de sable : à la pointe de Bretagne* publié aux éditions Coop Breizh.

Sur sa carte de visite, Chantal BOSSARD a accolé à son nom « peintre minéral »... comme si le sable était indissociable de son œuvre ou... d'elle.

Chantal BOSSARD peint aussi ses motifs sur des pierres... des grains de sable géants !



En suivant son chemin de sable jusqu'à St Bauzille, en y recréant de petits déserts, Chantal BOSSARD a laissé une situation confortable, mais elle est devenue elle-même... peintre minéral.

... une belle rencontre...

Je remercie Chantal BOSSARD de m'avoir permis de citer ses carnets de voyages...moi aussi, j'aime les points de suspension...

Isabelle NOUVELON

Site internet de Chantal BOSSARD : <http://cheminsdesable.blogspot.com>

Exposition au magasin – atelier « Les cueilleurs de lumière » Place de l'Eglise à Valleraugue du 6 octobre au 30 novembre.

\*Extrait de son carnet de voyage en Mauritanie : « Chemins de sable ».

\*\*Extrait de son carnet de voyage en Libye : « Suivre l'étoile... dans les pas des Touaregs ».

## Les repas de cet été

Les associations clôturent l'année par un repas où tous les adhérents et leurs amis sont conviés.

C'est l'occasion de se congratuler, de marquer son autosatisfaction d'une saison qui s'est bien déroulée.

Les organisateurs seront récompensés par le nombre de participants, écouteront avec attention quelques critiques qui peuvent être émises, en reconnaissant, il est vrai, qu'ils peuvent toujours mieux faire et promettent de se pencher sur les problèmes évoqués. Tout se terminera dans la joie et l'impatience de se retrouver à la prochaine rentrée de septembre. Juillet et août étant les mois de vacances de la plupart des associations. Par contre pour d'autres se sera l'occasion d'une activité fébrile.

En juillet, le Foyer Rural a organisé un loto suivi d'un repas dansant. Les nombreuses personnes présentes ont remarqué la rénovation des lieux. Cette cour immense où sommeillent de nombreux souvenirs, le cinéma en plein air, les bals le soir entre amis. Le loto avec son cortège de remarques ancestrales : le cantal, l'homme fort, c'est son heure, la moitié du fourbi, le papé, la mamée ...les nombreux « va le chercher », déçus car le dernier numéro leur échappe et sort un peu plus tard leur arrachant leur désapprobation envers celui qui tire les numéros. Chaudes ambiances qui préparent l'apéritif, qui ouvrent l'appétit, puis le repas qui donne des forces pour aller sur la piste de danse.

Le repas champêtre du 7 août, organisé par le Comité des fêtes est l'exemple d'une tradition qui dure. Le nombre de personnes serrées sous le platane centenaire de la place du Pré reste le même que celui observé aujourd'hui sur

les berges de l'Hérault. 700 personnes assises sur des bancs, ce joyeux brouhaha qui perce la musique des manèges pour enfants. Cette foule qui peut représenter la moitié des habitants de Saint-Bauzille a parfaitement profité de ce repas en plein air. Le feu d'artifice, le spectacle qui a suivi ont soulevé l'enthousiasme. Les nouveaux arrivants de nos villages ont pu s'apercevoir du dynamisme de la joie de vivre qui règne ici. De nombreuses autres activités organisées par des associations sont décrites dans un fascicule qui peut être retiré à la mairie.

Votre adhésion nous prouvera que vous voulez participer à la convivialité exprimée par nos villages qui vous accueillent, qui doit aboutir à un confort de vie particulièrement apprécié par rapport aux vicissitudes de la vie urbaine, lieu de travail.

Préservez-vous de devenir un village dortoir avec des ombres qui passent sans s'arrêter passant à travers la joie de vivre ensemble.

Le 19 août, Isabelle et Didier, du Café de l'Union, aidés par Eric Louvrier et Cataldo Brunelli ont organisé un concours de boules sur la place du Christ. 31 équipes ont participé et les duels ont été âpres. L'équipe Gilbert Issert, 3<sup>ème</sup> fois consécutivement Champion de France vétérans, et Louis Causse ont eu beaucoup de difficultés à remporter cette compétition. Un repas convivial en musique a réveillée la place du Christ, notre place centrale pour une fois vide de ses voitures.

Nous pouvons rêver qu'un jour, nous retrouvions notre place du Christ, comme un lieu de vie non pas comme un parking sans âme.

Aussi, il serait agréable qu'un concours de boules se déroule une fois par mois, c'est le vœu

exprimé par les joueurs, mais il faut savoir que le nombre d'équipe sera toujours limité à 32. Donc tenez-vous au courant pour les inscriptions ...

La 10<sup>ème</sup> édition des Foulées du Thaurac a mobilisé, comme chaque année, une centaine de bénévoles, c'est une première performance qu'il faut noter. L'entretien du parcours, son balisage, la tenue des postes de ravitaillement, la circulation des véhicules, le départ, l'arrivée des coureurs, demandent une organisation minutieuse sans oublier l'accueil, l'inscription des coureurs. Regarder le premier coureur du 6 km, passer devant nous avec une centaine de mètres d'avance, puis celui du 10 km qui rattrape les premiers du 6 km : une performance sportive impressionnante. Tous ces efforts fournis méritaient bien le repas qui a suivi avec la remise des récompenses. Une journée bien remplie avec un temps ensoleillé. Elle restera gravée dans la mémoire des participants qui sont partis en lançant à la cantonade « à l'année prochaine ».

Ces repas ont permis de se rencontrer, d'échanger des propos avec des personnes que nous avons perdues de vue, qui avaient quitté le village pour des raisons diverses mais que le pouvoir des racines a conduit à revenir.

C'est aussi l'occasion d'entendre des chansons d'antan interprétées par nos anciens qui démontrent leur envie, leur joie de participer, de pérenniser les traditions. Il y a aussi les conteurs mais leur rôle est plus ingrat, il faut capter l'attention des auditeurs donc posséder un récit qui ne supporte aucun temps mort et surtout une toute nouvelle histoire, ce qui est difficile, sinon de nombreux « je la



connais » fusent et d'autres discussions commencent et peuvent perturber ceux qui restent attentifs. C'est donc un choix harmonieux entre les chanteurs, les conteurs et la musique pour les amateurs de danse, qui sera le gage de la réussite.

Le plaisir de la table, l'envie de se rencontrer, l'envie de partager restent encore d'actualité. Ce qui est tout de même bien réconfortant.

Je terminerai par la Joyeuse pétanque St Bauzilloise : son activité se déroule du mois de mars au mois de septembre. De nombreux concours sont prévus pour l'année 2007, ce qui représente vraiment une promotion pour l'association et pour le site des Berges de l'Hérault. Preuve que l'organisation des grands concours passés comme le championnat de ligue, le championnat du secteur Pic St Loup a été reconnue par les instances de la fédération.

Tous les vendredis soir du mois de juillet et d'août, elle organise un concours à la mêlée.

Il est venu s'ajouter la Coupe de France, le premier tour contre Lunel a vu la victoire de St Bauzille mais le deuxième

tour contre Lodève a été fatal. Revenons à ces concours à la mêlée du vendredi, 10 points sont données aux vainqueurs, aux finalistes 7 points et aux demi finalistes 5 points. Le vainqueur pour 2 années de suite est Salvador Millet suivi de très près par Richard Issert. Chaque vendredi soir, il est servi salade verte aux oignons doux des Cévennes, régal de notre champion Gilbert Issert, grillades concoctées par Pierre Gély, maître en la matière. Je ne peux pas citer tous les noms, longue liste de bénévoles dont les Madelons, mais je ne peux pas oublier notre doyen Louis Olivier, finalement le plus dynamique et qui à la fin de chaque repas chante une chanson de sa composition. Exemple : la Coupe du monde.

Je pense que j'ai fait le tour des activités estivales de nos villages, si j'en ai oublié une, faites le moi savoir et je réparerai immédiatement cet oubli.

Jacques DEFLEUR

Poème...

## CLANDESTINS

Si ailleurs ils ne sont personne  
 Quand leur pays les abandonne  
 Ils veulent d'autres lendemains  
 Même sans atouts dans leurs mains  
 Ils ne connaissent que la survie  
 Mais sont prêts à perdre la vie  
 Pour retrouver leur dignité  
 Dans un pays de liberté

Ils essaient alors de franchir  
 La frontière de l'avenir

Ils se cachent au fond d'un bateau  
 Ou s'entassent sur un radeau  
 En se disant qu'ils ont raison  
 D'aller voir un autre horizon  
 En escaladant un grillage  
 Une nuit sous les nuages  
 Ils meurent parfois à nos pieds  
 Ces hommes perdus sans papiers

Ils n'auront eu que le destin  
 D'être à jamais des clandestins

Anne-Marie Léonard

## MOTS CROISES

Par Christian LECAM

### HORIZONTAL

- 1 : Chanteur-amuseur
- 2 : Réserves - Beau sentiment espagnol
- 3 : Fleuve africain - Canal pour marais salant
- 4 : Enigme - Moins propre
- 5 : Il retourne souvent sa veste
- 6 : Prénom d'un célèbre chanteur de rhythm and blues - Terminaison féminine
- 7 : Faisait partie d'une tribu - Note - Article importé
- 8 : Note - Comme une certaine eau

### VERTICAL

- A : Chanteur poète romantique
- B : Peut se trouver dans le chocolat
- C : Atelier bruyant
- D : Hic ! - Initiales de sinistre mémoire
- E : Lettres de GANGES - Hexaèdre
- F : Belle épreuve aux jeux olympiques
- G : Jolie dans une chanson
- H : Organe indispensable pour le chasseur - Puis, la suite ...
- I : Comme la Saint GLIN-GLIN

(Solution page 27)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1								■	
2					■				
3				■					
4				■					
5									
6					■			■	
7				■			■		
8			■						

La phrase du trimestre : « Je ne suis pas du tout d'accord avec vos idées, mais je me ferais tuer pour que vous puissiez les exprimer »

VOLTAIRE

## Les Graphiques (suite)...

Des éléments complémentaires me semblent nécessaires à l'article paru sur Lo Publiaire N 82 Eté 2006.

En effet, joueur confirmé, non pas par les résultats, mais par une participation à de nombreux concours dont: le MONDIAL de MILLAU, MONDIAL La MARSEILLAISE, Nationaux de LODEVE, BESSILLES, PALAVAS, NIMES, COMEDIE de la PETANQUE à MONTPELLIER, plus tous les concours régionaux.

J'ai pu à chaque épreuve apprécier la qualité de l'organisation qui commence il est vrai par un bon graphique.

Ce fameux graphique qui fait tant parler est aujourd'hui officialisé par la Fédération de Pétanque, il est pré-établi suivant le nombre d'équipes pour assister l'arbitre et les organisateurs. Il doit donc n'y avoir qu'une seule façon de procéder lors des concours fédéraux. De plus la FFPJP commercialise un logiciel qui effectue également le tirage au sort pour les Clubs équipés de matériel informatique portable.

Imaginez à Marseille, 4150 équipes soit 12450 joueurs qui attendent le tirage au sort et qui doivent prendre des bus navettes pour se rendre sur 20 lieux différents dans cette grande ville où les

embouteillages sont monstrueux.

Après 2 participations je dis bravo aux organisateurs, c'était parfait. En plus chaque participant revient de Marseille avec des cadeaux: casquette, tee-shirt, petite bouteille de pastis. . .

Parlons maintenant de MILLAU, où c'est encore différent, dès l'inscription vous savez où vous jouez, puis si vous perdez il existe les Mondialitos qui regroupent à chaque concours plus de 100 équipes. Ainsi les amateurs peuvent jouer plusieurs parties même en cas d'échec.

Ces exemples montrent que le nombre de joueurs n'est pas déterminant mais c'est la qualité de l'organisation qui permet le bon déroulement d'une compétition.

Faisons un retour en arrière pour les concours de Pentecôte au Plan d'Eau,

La participation à la première partie pour les joueurs est très importante, pourquoi? Une attente de plusieurs jours après une semaine de travail.

-Le stress de la première partie, tous les joueurs connaissent cela

-Un désir de compétition, d'avoir un adversaire direct.

-Un long déplacement pour jouer et non pas pour regarder

ou attendre

-Un échauffement déjà réalisé qui ne sert à rien si l'on ne joue pas...

C'est donc pour ces différentes raisons que les directives de la FFPJP préconisent que toutes les équipes doivent jouer le premier tour (sauf une en cas de nombre impair), ensuite il faudra procéder effectivement au cadrage (le terme éliminatoire n'existe plus) pour tomber à des chiffres de 64, 32, 16, par exemple, tandis que les perdants du Concours Principal iront immédiatement après leur première partie dans un deuxième tableau pour le Concours Complémentaire plus ou moins rapidement suivant la durée des parties bien évidemment.

Il ne s'agit pas d'une recette miracle qui permet d'éviter les attentes inévitables lors d'un concours de pétanque, toutefois profitables à la buvette et donc aux organisateurs, mais une bonne façon de démarrer la compétition. Les joueurs satisfaits reviendront avec plaisir une nouvelle fois.

*Bruno OLIVIER*

## Le CAV n'est pas un contrat d'avenir ...

### **et réciproquement**

Nous avons trop rapidement assimilé ces deux « contrats aidés » alors qu'ils sont différents.

Le CAV est réservé à l'Education nationale et correspond à la description qu'en a faite Christophe Vidal dans le dernier Publiaire.

Le contrat d'avenir est un contrat qui permet à des

associations ou des collectivités publiques (la mairie par exemple) d'embaucher des personnes à conditions que ces dernières soient bénéficiaires du RMI, de l'ASS (allocation spécifique de solidarité) ou de l'AAH (allocation pour adulte handicapé). L'employeur est exonéré de charges sociales

et le salaire de l'employé est en grande partie payé par l'Etat. La durée du travail est de 26 heures par semaine (20 heures pour le CAV) et le contrat a une durée d'un an renouvelable. Une formation doit obligatoirement être proposée au salarié en CAV.

*Isabelle NOUVELON*

Au cours du mois de juin, on a beaucoup parlé du ballon rond, en l'occurrence du football, à l'occasion de la Coupe du monde. J'en parlerai dans cet article.

Auparavant, je voudrais évoquer ce ballon rond qui a fait vibrer notre village pendant des années, commençant par celui que l'on avait en 1937-1938 sur le terrain exigü, aménagé par les pionniers de l'Etoile Sportive St Bauzilloise, au bord de l'Alzon « l'aüzou », petite rivière à sec en été, mais bien coulante à la saison des pluies, et lors de la saison de foot. Le ballon allait souvent faire trempette dans l'eau courante : il y avait le ramasseur de ballon, avec une large époussette fixée au bout d'une longue perche. Imbibé d'eau, ce ballon en cuir devenait lourd. Il possédait une vessie en caoutchouc munie d'une petite cheminée pour le gonflage « la quiquette ». On l'enfonçait ensuite dans l'enveloppe en cuir, et on lançait la fermeture du ballon.

On jouait aussi sur la place du Christ avec un ballon caoutchouté, parfois victime des grilles pointues de la clôture. Il fallait « pétasser » la vessie. Ce divertissement n'était pas apprécié des voisins, vitres cassées, ni des passants.

Le ballon rond se modernisa ensuite, ainsi que le terrain de foot, d'abord près du pont suspendu, puis le stade actuel en 1952, stade considéré comme terrain scolaire, avec subvention à cet effet. L'entrée devait être à distance délimitée des écoles, étant sur le

Chemin Neuf. Aujourd'hui elle sert d'abribus. C'était aussi le stade municipal, pour l'équipe de football de l'Etoile Sportive, avec l'entrée route de Brissac. Depuis 1952, de nombreux joueurs, purs amateurs, ont tapé le ballon sur ce stade, défendant bénévolement et avec cœur les couleurs locales, sous la conduite de dirigeants dévoués. On y a vécu des rencontres palpitantes, mouvementées parfois, un nombreux public passionné encourageait les joueurs, ces joueurs qu'il faut remercier, et leur rendre hommage, certains étant hélas actuellement décédés.

Le ballon rond est toujours vivant sur le stade municipal, avec de nouveaux joueurs seniors, une équipe de valeureux vétérans, vainqueurs de leur groupe la saison dernière, une pépinière de jeunes, bien encadrés.

Après cet à propos sur l'amateurisme, je ne parlerai pas du professionnalisme dans lequel des sommes énormes sont engagées. Certes, il faut qu'il y ait du spectacle, avec des joueurs de qualité, pour satisfaire le public, mais tout de même !!

J'en viens à la Coupe du monde, cette grande compétition internationale. On a beaucoup supputé sur les chances de l'équipe de France, sur les capacités de l'entraîneur. J'ai mis tout cela dans une modeste chansonnette, sur l'air de la chanson « Ma Normandie ».

Louis OLIVIER

*Louis OLIVIER*

### COUPE DU MONDE 2006

Dès le début du MONDIAL  
Les Français ne valaient que dal'.  
On disait : ils n'ont pas la pèch'  
Les joueurs de Domenech.  
Car dans les matchs de classement  
On n'y croyait pas vraiment.  
Les Suisses nous ont fait suer  
Nos joueurs se sont faits huer.

Ensuite contre la Corée  
Ils ne valaient pas une chicorée.  
Enfin en battant le Togo  
On n'y croyait, encore pas trop.  
Battant ensuite, les Espagnols  
Certains pensaient, qu'on avait du bol.  
Par la victoire, sur les Brésiliens  
Alors, on a changé de refrain.

Après avoir dénigré les Bleus  
On les voyait comme des dieux.  
En terrassant les Portugais  
Comme des coqs, on a chanté.  
On a failli être champion.  
Hélas, victimes, d'une expulsion,  
L'Italie ne devant son salut  
Qu'à la série des tirs au but.

Et Trézéguet manquant le sien,  
Laisait gagner les Italiens.  
Le pauvre Louis en est marri  
Car il a perdu son pari.  
Mais on est fier de ces Français  
Jusqu'à la fin ils ont foncé  
Et la victoire en finale  
Aurait été, FETE NATIONALE

Ce sera pour l'EURO 2008

## ***Le jardin communal et la bataille de Ganges souvenirs, souvenirs...***

Nous sommes en 1944; depuis quelque temps déjà fonctionne le jardin communal de st Bauzille de Putois; il est situé sur la propriété de Mr Dusfour entre la cave coopérative et le pont suspendu; il sera ensuite occupé par le deuxième stade de football après abandon de celui de l'Alzon

Depuis la défaite de mai 1940, le gouvernement de Vichy tancé par les Allemands impose à la population de pénibles restrictions; les denrées sont rationnées : pain, sucre, huile etc; il faut donc trouver des moyens de remplacement; le jardin communal peut le permettre; il est dirigé avec bonhomie et compétence par Mr Mathieu Albert beau-père de Mr Cicut ancien secrétaire de mairie et actuellement adjoint au maire Qu'y cultive t-on ? Un peu de tout: des pommes de terre, des haricots et autres légumes Qui sont les jardiniers ? Leur origine est très éclectique: chômeurs, étudiants en vacances, jeunes filles refusées dans les usines de tissage, car déjà le marasme se faisait sentir; différentes nationalités: des Espagnols, des Italiens; il y avait même un second maître de la marine nationale, démobilisé après le sabordage de la flotte à Toulon: Mr Petit ancien du croiseur Colbert

Les produits étaient vendus à la population pour un prix

intéressant, dans un petit maret situé près de l'actuel camping et qui existe encore.

Pas mal d'autochtones y travaillaient et j'en faisais partie

Le 23 août 1944, de lourds bombardiers américains sillonnaient le ciel et allaient bombarder la gare Près d'arène à Montpellier : il y eut des morts et des blessés

Mr Mathieu décida ce jour-là d'arrêter les travaux

Nous brûlions les fanes desséchées des pommes de terre et cela pouvait intriguer les pilotes des appareils

Ganges avait fêté la veille sa libération dans une liesse générale, mais revers de la médaille, une colonne allemande venant d'Aniane après avoir subi les tirs des maquisards de la Buège se présenta aux portes de la ville devant le pont de Cazilhac, elle fut arrêtée par les maquisards de l'Aigoual auxquels s'étaient joints des résistants gangeois qui avaient installé une mitrailleuse dans le clocher de l'église; il y eut plusieurs tués à Ganges

La colonne fit demi-tour et par les Caizergues et Agonès se présenta devant st Bauzille par le pont suspendu pour rejoindre la nationale en direction de st Martin

Les soldats allemands fourbus, harassés ne commirent aucun méfait

Ils avaient soif, il faisait chaud je me souviens que madame

Joséphine Gay à la croix d'Anglas leur offrit de l'eau fraîche de son puits; je me trouvais là

Cette colonne fut bombardée par la suite au col de la Cardonille

Quelques semaines plus tard avec mon cousin René nous allâmes à Montpellier en vélo pour assister à l'arrivée de l'armée Delattre de Tassigny

Nous vîmes, en passant le col, les traces du bombardement, des pansements ensanglantés Je me souviens fort bien de ces événements; le lendemain de l'attaque, Mr Mathieu m'avait ordonné d'aller chercher une valise à Cazilhac chez un parent à lui; je passais par le col de la Sire près du pont, je pus constater les impacts des balles sur les murs et les camions carbonisés: la mitrailleuse avait été efficace

Lorsque, je fus sur le pont les maquisards m'arrêtèrent éft, me firent ouvrir la valise qui ne contenait que des vêtements et me laissèrent passer, je retournais au village par Laroque

Voilà, j'ai voulu relater ces faits qui se sont déroulés durant mon adolescence, pendant une période qui fut une des plus sombres de notre histoire.

*André CHALIER*

## ***Joyeux anniversaire***

Comme chaque année, notre mini région a connu un flux migratoire estival important. Les routes les plus tranquilles habituellement, les sites les plus déserts, les bords de

rivière les plus isolés, ont connu une fréquentation provisoire inhabituelle. Quelle est la raison de ce phénomène ? Elle est toute simple : les congés payés.

En effet, c'était en mai – juin 1936. Avant, les salariés français travaillaient pratiquement tous les jours de l'année sauf les dimanches et les jours de fête. Mais cette



année-là, un sursaut les a mis en grève générale, toutes professions confondues.

J'avais alors 9 ans. J'ai participé, avec mon père, à des manifestations ouvrières importantes qui se déroulaient sur la Cannebière à Marseille ou ailleurs en même temps que dans la plupart des autres villes de France. Les grévistes, soudés par une solidarité extraordinaire voulaient que change leur statut dans une société plus égalitaire, plus humaine, et que ceux qui étaient (et qui sont encore) à la source, par leur travail, de toutes les richesses, connaissent, eux aussi, des temps de repos, de loisir, de culture, de soins et d'attention pour eux-mêmes et leur famille. C'est ainsi que sont apparus les délégués du personnel, la loi des 40 heures, les conventions collectives ... et les congés payés (15 jours par an à l'époque).

Nous sommes encore quelques uns, ceux du 3<sup>ième</sup> âge, à avoir connu ce passage

important qui n'a pu se réaliser que par une prise de conscience à la fois personnelle et collective.

Depuis, les 15 jours sont passés à 3 semaine, un mois, et maintenant 5 semaines. Les règles de vie sociale se sont améliorées depuis 36, toujours pour les mêmes raisons. Mais tout progrès est friable.

Aujourd'hui, avec l'évolution technologique et la mondialisation, le travail personnel est devenu beaucoup plus efficace et productif. D'où l'accroissement de la richesse produite (mais répartie de façon de plus en plus inégalitaire)... et du chômage. Pour ceux qui ont encore du travail, les congés payés sont devenus normaux. Personne ne compte les remettre en cause. Ils permettent aux familles de salariés de se retrouver, de se ressourcer. Restent les autres : les plus pauvres ... et les chômeurs. Comment en sortir ?

Il est largement temps de se

rappeler les causes pour lesquelles beaucoup d'entre nous ont des congés payés et les moyens d'en profiter. Mais rien n'est jamais acquis définitivement dans le domaine de la justice sociale. Les puissants de ce monde, d'ici ou d'ailleurs, n'arrêtent pas de préparer la remise en cause des droits acquis pour les plus faibles. A ceux-ci de se rappeler que la seule issue pour sauvegarder ces droits ... mais aussi réaliser une société équitable c'est d'exiger de chacun suivant ses capacités et d'accorder à chacun suivant ses besoins ... c'est la solidarité.

A bon entendeur ... salut et

Joyeux anniversaire aux congés payés qui fêtent leurs 70 ans.

*Jean SUZANNE*

## **Travaillons notre mémoire pour ne pas trop la perdre**

Dans le cadre de ses actions collectives, le C.L.I.C. « Trait d'Union » vous propose de participer à un atelier mémoire qui va être organisé à Saint Bazille de Putois.

Avec l'aimable concours de la Mairie qui met gracieusement à disposition la salle de la Maison des Associations (Place du Christ, à côté de la pizzeria), cet atelier va se dérouler tous les mardis de 14h à 16h à partir du 26 septembre 2006.

Une fois par semaine, venez travailler votre mémoire de façon agréable à l'aide d'exercices simples et accessibles à tous.

Contactez nous au secrétariat du C.L.I.C. « Trait d'Union » au 04 67 73 41 66

(ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le mercredi après midi)

*Christian BOILLLOT (infirmier coordinateur)*

## **Le mot du Comité des Fêtes.**



### **Chers amis,**

C'est avec plaisir mais nostalgie que l'automne arrivant, nous nous retournons pour mieux apprécier l'été finissant. Il en va de même pour le Comité des Fêtes, voici une nouvelle saison qui s'annonce. Mais avant de vous présenter les activités que nous vous proposerons tout au long de cet hiver, revenons un peu sur cette fête 2006.

Que du bonheur !!!

Au nom de tous les membres du Comité, nous tenons à vous féliciter pour l'enthousiasme que vous avez témoigné et vous dire tout le plaisir que cela nous a procuré. On ressent un véritable soutien de votre part tout au long de nos rencontres (tombola, fougasse) et cela se vérifie par la population toujours plus impressionnante (plus de 660 repas le soir du feu d'artifice) qui se retrouve sur les berges de l'Hérault pour ces quatre jours de fêtes. Ce soutien nous pousse à poursuivre cette action engagée voilà près de cinq ans et pour lequel nombre d'entre nous y passent leurs congés. Mais je le répète, Que du Bonheur !!!

Vous avez pu vérifier et apprécier (notamment « Los Fritos ») le coup de fouet que nous ont apportés les nouvelles recrues, et la « pêche » que cela a donné à ceux qui y sont depuis le début : à eux, un grand merci !!!

Nous travaillons déjà à la fête 2007, et avons pour thème majeur : l'innovation.

Nous voilà déjà parti sur le programme des festivités 2007, alors parlons de ce qui va se passer jusqu'à la fin de l'année :

Samedi 14 Octobre : Loto Géant, salle polyvalente, 21h00.

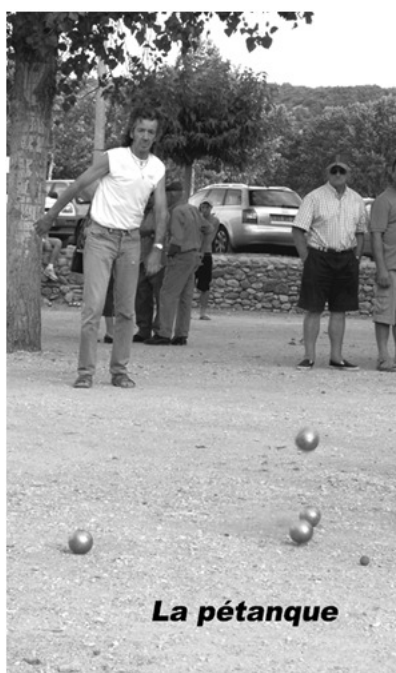
Du 03 au 05 Novembre : Rallye des Cévennes (en collaboration avec l'OMSC et les autres associations de Saint Bauzille)

Samedi 25 Novembre : KARAOKE, salle polyvalente, 19h30

Le 31 Décembre : réveillon de la Saint Sylvestre, Salle Polyvalente.

Nous espérons que comme cet été, vous serez nombreux à participer à nos activités et d'ores et déjà, nous nous mettons au travail pour vous satisfaire.

*Festivement votre.*





**Le comité**



**La Bandido**

**Notre député au repas de la fête**



## **A SAINT BÔ**

**(Paroles de Luis Marie Anneaux)**

On a chanté les Montouliennes  
 Leurs vins, leurs foies gras, leurs troupeaux  
 On a chanté les Brissaquiennes  
 Qui s'prennent pour des reines avec leur château  
 On prétend que les Cazaquiennes  
 On des énormes rotoplots  
 Et bien que les Agonésiennes  
 En string se promènent au bord de l'Hérault

----

*On oublie tout, sous le beau soleil de Saint Bô*

On devient fou, dès qu'on arrive sur le plan d'eau  
 Le seul désir qui nous attisse (attisse, attisse)  
 Quand s'achève l'abrivado  
 C'est de se boire un bon pastis  
 J'en ai les poils qui s'hérissent,  
 Qu'est-ce qu'on est bien à Saint Bô

----

A Saint Bô, Saint Bauziiiiillille  
 Sous ton fameux pont suspendu  
 Le temps paraît trop court  
 Pour goûter au bonheur de chaque jour  
 A Saint Bô, Saint Bauziiiiillille  
 Ton croutou et ta place du christ  
 Et tu seras toujours  
 Le paradis des cœurs et de l'amour

----

Une aventure Saint Bauzilloise  
 Sous le beau soleil de Saint Bô  
 Et tu te retrouves en extase  
 Plus rien ne te blase, tout le monde il est beau  
 Le premier soir t'y vas tranquille (trannnquillille)  
 Dans ton Ricard tu mets de l'eau  
 Puis le second tu t'émoustilles  
 Tu ris tu frétilles, tu bois au goulot

----

*On oublie tout, sous le beau soleil de Saint Bô*

On devient fou, dès qu'on arrive sur le plan d'eau  
 Le seul désir qui nous attisse (attisse, attisse)  
 Quand s'achève l'abrivado  
 C'est de se boire un bon pastis  
 J'en ai les poils qui s'hérissent,  
 Qu'est-ce qu'on est bien à Saint Bô

----

A Saint Bô, Saint Bauziiiiillille  
 Sous ton fameux pont suspendu  
 Le temps paraît trop court  
 Pour goûter au bonheur de chaque jour  
 A Saint Bô, Saint Bauziiiiillille  
 Ton croutou et ta place du christ  
 Et tu seras toujours  
 Le paradis des cœurs et de l'amour  
 A Saint Bô à Saint Bô  
 A Saint Bô à Saint Bauziiiiillille !!!

# **L'humanité disparaîtra, bon débarras !** [Yves Paccalet]

«Compagnon du Commandant COUSTEAU» Editions ARTHAUD

Un essai d'humour noir provoquant et désespéré. Yves Paccalet, philosophe - écologiste engagé et enragé, nous met face à nos fatales incuries.

Voici quelques lignes, prises au hasard, d'un ouvrage qui dérange :

« ... Les communautés dites primitives meurent de quatre tragédies combinées : l'épuration ethnique, les maladies transmises par les envahisseurs, le cataclysme de l'économie marchande, la destruction massive de l'environnement. Ces désastres ont frappé, les Indiens d'Amérique, les Aborigènes d'Australie, les Pygmées, les Inuits, les Samoyèdes..

.....Les responsables, c'est nous les nations civilisées avec nos vagues d'explorateurs,

de conquistadores, de soldats, de commerçants, de missionnaires...

..... Christophe Colomb découvre Hispaniola, la Grande Antille; elle était peuplée

d'Indiens Caraïbes, ennoblie de forêts d'émeraude où la nature tirait des feux d'artifice d'orchidées, de colibris et de perroquets ... Il reste quelques siècles plus tard des collines pelées, les sylvies ont été rasées; cette île est à présent nue, moche, stérile, hostile...

... ... Tous les hommes naissent libres et égaux en

droit, à l'exception de la majorité d'entre eux.

Un nombre croissant d'humains est privé d'eau, de nourriture suffisante, d'énergie, de maison, d'hygiène, de médicaments... en un mot de dignité. Dans le même temps nous leur volons leurs terres, leurs forêts, leurs zones de pêche leur pétrole et minerais... L'Homme ne se préoccupe de faire le bien que s'il peut aussi le faire savoir, s'il est en mesure de prouver à la société combien il est dévoué et rempli d'abnégation. Certes nous apportons notre obole sur le perron des églises ou synagogues, nous chantons pour l'Ethiopie, nous collectons des pièces jaunes, nous donnons aux victimes du tsunami, bref le temps d'une émission... Mais, ces offrandes rituelles ne sont que les oripeaux de notre égoïsme...

**Quelques beaux gestes ne remplaceront jamais le grand partage !...**

... ..L'Homme est plus puissant que les volcans, les tremblements de terre et les tempêtes. Il en tire vanité. Il saccage, dynamite, éventre, défriche, bétonne. Il met la planète à la torture et la saigne, il inflige toutes les blessures à GAÏA. ... »

Alors prenons enfin le temps de réfléchir, posons-nous et ... méditons sur ce que disait déjà le poète chinois du 7ème siècle « Hui Neng 1 » : " Si tu ne trouves pas refuge dans ta propre nature, tu ne la trouveras nulle part".

Danièle BOUTIER-GIRARD

## **Au cœur de la canicule**

Le petit village gaulois « St Bauzilus » a été l'objet de violentes attaques de la part d'envahisseurs (porcinus sauvagus) cet été.

Telle une horde barbare « les Attila » ont saccagé des jardins : salades, pommes de terre, tout faisant ventre sur leur passage, ne laissant derrière eux que désolation, regards consternés et dubitatifs de leurs victimes. On croit rêver, ils sont partout, « intra muros », « extra muros », traversant les pistes, provoquant des accidents, matériels heureusement ; pour l'instant !...

On perçoit ça et là au clair de

lune des « pets » nocturnes : c'est le signe qu'une résistance s'organise... La propriété est attaquée, « ils viennent jusque dans nos bras » !...

La rumeur court le village, les témoignages affluent de toutes part, ici un mur de pierres sèches écroulé, là-bas un arbre en partie déraciné, ailleurs une vigne dévastée malgré la clôture de protection. C'est à croire qu'ils se sont abreuvés de potion magique à l'insu de notre plein gré !... Jusqu'où iront-ils si les chasseurs ne les régulent pas plus efficacement ?

Ils commencent à « s'agourmandir » à coup

« d'ensaladas » et de « tuferas » (salades et pommes de terre) peut-on entendre ça et là !... « Avec ces « trasses » de bestioles il faut s'attendre à tout » s'exclame untel en « roumégant » !... Heureusement, les dianes environnantes veillent afin d'essayer « d'endiguer » le phénomène si l'on peut s'exprimer ainsi en cette période de forte sécheresse ; et avant que ça devienne une « source » « d'emmerdements » !...

Fabien BOUVIE



## Les 10èmes Foulées du Thaurac

Les bénévoles de l'Office Inter Municipal du Sport et de la Culture, son Président, Michel ISSERT, et son coordinateur ont accueilli, sur les Berges de l'Hérault pour les 10èmes Foulées du Thaurac près de 400 coureurs toutes catégories confondues.

Cette année encore grâce au travail d'une centaine de bénévoles tout s'est déroulé dans les meilleures conditions.

Dès 7 h du matin, les signaleurs, épongeurs et autres ravitailleurs se sont regroupés sur les berges autour d'un café, avant de prendre leur position.

Tous étaient répertoriés sur un panneau d'affichage sur lequel un numéro leur était attribué. Ils pouvaient ensuite récupérer un sac comprenant leur T-shirt, leur fiche de route, leur consigne, et leur localisation.

Michel ISSERT, mégaphone en main, appelait tout son monde et vérifiait la présence du service médical avec les médecins les ambulanciers et les pompiers.

Les membres du LIONS Club prenaient les inscriptions des coureurs qu'ils enregistraient par informatique, après avoir vérifié les certificats médicaux. Les premiers départs furent annoncés par Claude RAZON l'incontournable animateur de course pédestre.

Les jeunes dans les catégories poussins et éveil athlétique s'avancent sur la ligne de départ, s'élancent sous les

ordres du starter Jeannot BRESSON et un kilomètre plus loin franchissent les premiers la ligne d'arrivée.

Ensuite vient le tour des benjamins et des minimas. Les deux kilomètres passant dans le village et le long de l'Hérault, ont été vite négociés.

Quelques 140 enfants se sont inscrits à cette compétition. Quel beau succès.

La chaleur envahissant doucement les berges, le signal de départ des 10 et des 6 kilomètres est donné.

Des cadets aux vétérans tous s'élancent pour parcourir ce magnifique circuit. Après les 4 premiers kilomètres relativement plats, la montée de la « **Grotte des Demoiselles** » fait la sélection.

22 minutes et 34 secondes plus tard Jean Claude TUSSOT boucle le parcours du 6 km500.

Puis arrive David LAGET qui termine en grand vainqueur le parcours du 10 Km 200 en 33 minutes 52 secondes.

C'est Mme BUDD Siobhan qui remporte le titre pour la catégorie senior femme (en 43 minutes 02 secondes).

Parmi les coureurs locaux, les Saint Bauzillois Olivier GUILLOU, Stéphane COULOMBIER, Alain ISSERT et Henri DOUMERGUE



terminent très honorablement dans leurs catégories.

La buvette est animée par l'équipe de Jules Marie CAUSSE. Une boisson a été offerte à tous les participants en plus des cadeaux comprenant notamment des vins locaux et une entrée gratuite à la « **Grotte des Demoiselles** ».

Michel ISSERT, après avoir présenté ses remerciements tant aux bénévoles qu'aux commerçants locaux sans oublier les services municipaux et les institutionnels, laisse place à la remise des prix largement dotée.

Enfin, le repas champêtre organisé par le maître traiteur boucher charcutier RICOME clôture cette magnifique journée.

*Xavier FERREUX*

## Fête nationale du sport et des associations

L'Office Inter Municipal du Sport et de la Culture d'Agonès, de Montoulieu et de Saint Bauzille de Putois (O.M.S.C.) a organisé le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2006 la fête du Sport et la fête des associations.

Malgré l'incertitude de la météo, différentes disciplines

ont été présentées tout au long de l'après midi.

Petits et grands, toute la famille y était invitée.

Une centaine d'enfants, de jeunes et d'adultes ont participé à la création de cerf volant, au pilotage de micro fusée, au football, à la pétanque, au tir à l'arc....

Les membres des associations présentes ont pu sensibiliser petits comme grands à leur passion en leur fournissant toutes les infos sur leurs activités.

L'OMSC reste à l'écoute de tous dans le domaine du sport, de la culture et des activités de loisirs.

**Présents** : Mmes ALLEGRE M.A ; AFFRE F ; LAMOUREUX C ; TONADRE M.

MM. CARLUY R ; ISSERT M ; CICUT G ; BRESSON J ; MISSONNIER R ; REBOUL F ; REY B ; MARIN N ; OLIVIER D.

**Absents** : Mme MARTIAL V (procuration à REY B) . M. ALLE O.

## I EMPLOI AIDE

Afin de poursuivre l'action sociale commencée par la création d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire bénéficier un allocataire du RMI d'un contrat d'avenir. Ce contrat bénéficie d'une prise en charge par l'Etat et permet l'insertion des personnes à la recherche d'un emploi.

Monsieur Michel ISSERT considère qu'il y a un manque de cohésion avec la décision qui avait été prise lors de la précédente réunion au cours de laquelle un contrat d'accompagnement dans l'Emploi avait été créé et voté contre la proposition de ce jour.

Après discussion, le Conseil se prononce par dix voix pour, trois abstentions et une contre.

## II OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le décret du 29 décembre 2005 a apporté d'importantes modifications pour le calcul de la redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs des télécommunications.

Ce nouveau décret pose un certain nombre de principes nouveaux :

- l'obligation d'une délibération du Conseil Municipal en préalable à l'émission d'un titre de recettes.

- la détermination pour le domaine public routier de deux plafonds différents pour les valeurs annuelles de redevance selon qu'il s'agit de réseaux souterrains (30€/Km) ou de réseaux aériens (40 €/Km).

- la fixation de tarifs plafonnés à une valeur très supérieure (1000 € du Km) pour le domaine public autre que routier.

Sur proposition du maire, le Conseil à l'unanimité fixe le montant de la redevance aux taux maximum soit :

- 30 € par Km pour les infrastructures souterraines

- 40 € par Km pour les infrastructures aériennes

- 20 € pour les cabines téléphoniques

Les tarifs seront révisés chaque année conformément au décret.

## III VIREMENT DE CREDITS

Afin de régulariser certaines écritures Monsieur le maire propose les virements de crédits suivants :

-13- section d'investissement

C/2182 : - 2850

C/ 2184 : - 719

TOTAL - 3569

C/ 205 / + 3569

Le Conseil accepte à l'unanimité.

## IV INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire fait part de la possibilité d'obtenir une aide financière du Département pour l'informatisation de la bibliothèque. Cette aide porterait sur le matériel et l'achat du logiciel.

Le conseil, à l'unanimité, accepte de demander cette aide financière.

## V COMMUNES FORESTIERES

Monsieur le Maire présente les principales missions de l'association des Communes forestières du Département de

l'Hérault ainsi que ses statuts. Il soumet également le projet d'adhésion de la Commune à cette structure conformément à l'article 5 des statuts qui prévoit que la qualité de membre de l'association est acquise par délibération d'adhésion de la collectivité et le paiement annuel de la cotisation d'adhérent.

Pour cette année la cotisation est fixée à 57 euros. Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette adhésion.

## VI TARIFS MUNICIPAUX

### 1) Service funéraire :

Monsieur le Maire propose de revoir certains tarifs qui n'ont pas été réévalués depuis longtemps et de fixer les tarifs pour l'acquisition d'une case dans les columbariums qui seront prochainement construits.

Le Conseil, à l'unanimité, **FIXE A** :

- 300 € les opérations d'exhumation avec réduction de corps

- 200 € le prix du m<sup>2</sup> d'une concession trentenaire

- 1500 € le prix d'un caveau sur une durée de cent ans de 2 m<sup>2</sup>

- 600 € le prix d'une case (quatre urnes) dans le columbarium sur une durée de cinquante ans.

### 2) eau et assainissement :

Dans le cadre de la rénovation de l'habitat ancien, un certain nombre de bâtiments ont été transformés en petits immeubles abritant 4, 5 ou 6 appartements. Il convient donc de fixer les divers tarifs qui vont être appliqués à ce nouveau type de constructions.

#### a) raccordement aux réseaux :

Le Conseil fixe à 3000 euros le raccordement au réseau d'eau et 3000 euros le raccordement au réseau d'assainissement pour les immeubles comportant plus de trois appartements.

#### b) taxe d'assainissement :

La taxe d'assainissement qui s'élève à 1525 euros sera appliquée à chaque appartement d'un immeuble.

## VII SUBVENTION

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention complémentaire au Foyer Rural pour l'activité « chant ». Cette subvention devrait permettre de dédommager la personne qui dirige le groupe.

Le conseil décide d'attribuer 200 euros au Foyer Rural.

## VIII DIVERS

1) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'accord de principe de la Comtesse de Mauléon de céder gratuitement à la Commune 4000 m<sup>2</sup> situés dans le parc pour la construction d'une école maternelle.

2) l'intérêt communautaire :

- la communauté de communes va se réunir au mois de juillet afin de définir précisément ses compétences, définition rendue obligatoire par la loi du 13 août 2004. Toutes les Communes membres de la communauté devront prendre des délibérations concordantes qui entérineront celle de la Communauté. Une réunion est donc à prévoir au mois d'août.

3) suite aux problèmes de délinquance et d'insécurité dans la Commune, Monsieur Robert LECOUC, député de l'Hérault, a adressé un courrier à Monsieur le Préfet ainsi qu'aux services de gendarmerie.

4) La commune de St Bauzille de Putois, la Commune de Moulès et Baucels et la Société de Chasse ont saisi Maître HIAULT-SPITZER afin qu'elle transmette une requête introductive d'instance contre l'arrêté du 6 avril 2006 qui désigne sous l'appellation « Site Natura 2000 Gorges du Rieutord, Fages et Cagnasse », un espace délimité sur les communes de Ganges, Moulès et Baucels et St Bauzille de Putois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Présents :** Mmes AFFRE. ALLEGRE. LAMOUROUX. MARTIAL. MM. ALLE. BRESSON. CARLUY. MISSONNIER. REBOUL. REY. MARIN.

**Absents :** CICUT (procuration à CARLUY) ; TONADRE (procuration à MISSONNIER) ; ISSERT (procuration à BRESSON) ; OLIVIER

## I DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE :

La loi du 13 août 2004 fait obligation aux communautés de définir leurs compétences.

Ce sont les communes membres de la Communauté de Communes qui doivent délibérer à la majorité qualifiée pour définir l'intérêt communautaire.

Par délibération du 19 juillet 2006, le Conseil de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises a défini dans un tableau les compétences qu'elle exerce.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'adopter ce tableau et ses définitions qui feront l'objet d'un arrêté préfectoral qui sera joint aux statuts de la Communauté.

Le Conseil à l'unanimité adopte la définition de l'intérêt communautaire tel que figurant sur le tableau présenté.

## II TARIFS MUNICIPAUX – GARAGES :

La construction de 7 garages destinés à la location étant pratiquement terminée, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de définir le mode d'attribution et le prix du loyer.

Le Conseil décide à l'unanimité :

-1- d'attribuer les garages par ordre chronologique des inscriptions.

-2- De fixer le montant du loyer à 38 € par mois

## III CESSIONS DE TERRAINS :

### 1) Chemin de la Plantade :

L'élargissement du Chemin de la Plantade a nécessité la cession de terrains de la part des riverains.

Le géomètre a procédé au relevé de ces parcelles qui sont les parcelles n° 977- 1517 – 1516 – 1018 – 930 – 1805 – 1806 – 1022 Section E.

Après division parcellaire, il conviendra de régulariser ces opérations par un acte notarié pour intégration dans le domaine public communal.

### 2) Modification du virage, chemin de la Roubiade :

Afin d'élargir le virage du chemin de la Roubiade, la parcelle cadastrée section D n° 1563 a été divisée.

A l'issue de cette division, la parcelle cadastrée section D n° 1894 d'une superficie de 34 m<sup>2</sup> a été cédée à la commune, et la parcelle cadastrée D n° 1893 d'une surface de 983 m<sup>2</sup> est conservée par le propriétaire.

### 3) Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section E n° 1603 :

La partie de cette parcelle qui constitue un chemin est nécessaire pour le passage des réseaux d'eau – assainissement – électricité – téléphone. Elle sera acquise au prix de 3000 € pour une surface de 100 m<sup>2</sup>.

Le Conseil, à l'unanimité approuve toutes ces opérations, et autorise le maire à signer tous les documents correspondants.

## IV DECISIONS MODIFICATIVES – VIREMENTS DE COMPTES :

Les crédits prévus à certains articles s'avérant insuffisants, Monsieur le Maire propose :

1) Les modifications suivantes sur le budget de la commune :  
- section de fonctionnement :

RECETTES	DEPENSES
C/ 6419 = + 2000	C/6068 = + 5000
C/ 70311 = +1800	C/6261 = +1200
C/ 70323 = +4400	C/6262 = +1000
C/7381 = +11000	C/615 = +10000
C/758 = +8000	C/6416 = +5000
	C/023 = +5000
<b>TOTAL = 27200</b>	<b>TOTAL = 27200</b>

-1- section investissement :

RECETTES	DEPENSES
C/021 = + 5000	C/2188 = + 5000

2) Les virements de crédits suivants sur le budget eau – assainissement :

Section de fonctionnement :

C/ 6061 = - 2000

C/ 658 = + 1000

C/ 673 = + 1000

Le Conseil, à l'unanimité approuve ces opérations.

## V AMENAGEMENTS FORESTIERS :

Les forêts communales sont gérées conformément aux dispositions du Code Forestier.

En référence à ce code, la mission de l'ONF est de garantir une gestion conforme aux orientations forestières régionales en établissant des relations permanentes et étroites avec le propriétaire.

Ces relations doivent permettre la mise en œuvre de programmes d'actions intégrant les impératifs économiques, écologiques et sociaux tout autant que les besoins exprimés par la commune.

C'est ainsi que la commune de St Bazille de Putois vient de faire l'objet de la part de l'ONF d'un procès verbal d'aménagement forestier qui porte sur une superficie de 5,77 ha pour la période 2006- 2020.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de ce document, approuve l'aménagement forestier de la forêt communale de St Bazille de Putois.

## VI DIVERS :

Les habitants du Domaine de Voulpiac ont manifesté le désir d'être raccordés au réseau public de distribution de l'eau.

Cette alimentation pourrait se faire par La Roquette (les canalisations de La Roquette à Voulpiac étant à la charge des pétitionnaires).

Il est cependant nécessaire de faire une étude de faisabilité, car ces travaux risquent d'entraîner l'installation d'un surpresseur plus puissant.

Le Conseil donne un accord de principe à ces travaux. Des rencontres avec les intéressés sont à prévoir.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 15.

**Présents :** Mr J. CAUSSE, Mr M. MARTIAL, Mr A. BERTRAND, Mr E. PETRIS, Mme S. GRANIER, Mme M. JO CAIZERGUES, Mme M.C. ESPARCEL, Mme H. POISSON, Mr E. BOURGET, Mr P. TRICOU,

**Absents et excusés :** M. LAMOUREUX, qui donne pouvoir à Mr CAUSSE

### **PETITION pour REVISION DU POS**

Monsieur le Maire donne lecture de la pétition reçue d'un nombre important de propriétaires demandant la mise en révision du Pos. Une grande partie des signataires de la pétition étant présent, Monsieur le Maire attire leur attention sur le fait que la procédure de révision d'un POS est très longue, car le Conseil Municipal n'est pas seul en cause dans la menée des études nécessaires à la bonne rédaction d'un tel document. Il est certain que compte tenu des prochaines échéances électorales, ce n'est pas l'équipe présente qui finalisera ce travail.

En tout état de cause, le Conseil Municipal prend acte de la pétition et n'est pas opposé à lancer les études préalables, une première approche pouvant découler du résultat des recherches concernant le potentiel en eau de la commune qui doit se réaliser en juillet.

Sur interpellation de Monsieur le Maire les assistants, ayant pu préciser leurs desiderata, se retirent pour laisser le Conseil continuer sa séance.

M. Bourget propose de distribuer un questionnaire aux habitants de la commune afin de connaître leur avis sur le devenir de leur commune.

### **ELECTRIFICATION**

Monsieur le Maire fait état des réparations qui ont été réalisées par la SLA concernant l'éclairage public en face de la mairie. Lors de ces travaux, la société a branché sans demande expresse l'éclairage du lotissement. Il s'agit de savoir si on laisse cet éclairage en place, bien qu'il s'agisse d'un lotissement privé. Le conseil municipal, pour ne pas créer de précédent, demande que les habitants du lotissement soient interrogés sur la nécessité de procéder à l'éclairage. Si ils souhaitent le conserver, il convient de faire installer un compteur particulier.

### **DEBROUSSAILLEMENT DU TERRAIN BRUN**

Il convient de demander à Claude Causse de faire les travaux pour mettre ce terrain propre.

### **DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE PROMENADE A CHEVAL**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Mlle LE PIVERT demandant à installer une promenade à cheval, sous le réseau Ferme Equestre, sur le terrain de Alain CAUSSE sur la route de Brissac. Les précisions étant insuffisantes pour prendre une décision, il convient d'en demander à la pétitionnaire.

### **LETTRE DE REMERCIEMENT**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciements de nouveaux habitants sur la commune, suite à la délivrance des colis de Noël.

### **PVR-PAE**

Monsieur le Maire donne lecture des lettres de M. JAFFRENOU et de Mme GAY concernant la viabilisation des terrains dont ils sont propriétaires dans le quartier des Garrigues. L'étude est en cours par les services compétents, des précisions leur seront communiqués dès qu'elles seront en notre possession. Tout est fait pour accélérer le processus.

### **APPROBATION**

#### **du Schéma Général d'assainissement et du zonage d'assainissement de la Modification du POS**

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération a été prise le 14 février 2006, pour approuver le schéma général d'assainissement et la modification du Pos, suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en mairie. Les termes n'étant pas conformes, il convient de prendre une nouvelle délibération.

A la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée en mairie, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de conclusions du commissaire enquêteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 123-10, L 123-12, L 123-13, R 123-19, R 123-24, R 123-25

vu la délibération du Conseil municipal en date du 03.03.1987 ayant approuvé le Pos, modifié successivement par délibération des 11.10.1990 et 26.05.1995

vu l'arrêté en date du 04 octobre 2005 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur le schéma général d'assainissement et le zonage d'assainissement, ainsi que sur la modification du Pos

entendu le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur considérant que les projets de schéma général d'assainissement et de modification du Pos tels que présentés sont prêts à être approuvés

#### **DECIDE**

- d'approuver le schéma général d'assainissement et son zonage

- d'approuver la modification du POS

la présente délibération sera affichée pendant 1 mois en Mairie, mention de cet affichage sera insérée en caractère apparent dans un journal diffusé dans le Département

la présente délibération accompagné du dossier de Pos modifié, sera transmise au Préfet

la délibération approuvant le schéma général d'assainissement ainsi que la modification du Pos sera exécutoire dès l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité citées ci-avant

le plan d'occupation des sols modifié est tenu à la disposition du public à la mairie d'Agonès et à la Préfecture de l'Hérault aux jours et heures habituels d'ouverture.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 14 février 2006.

### **INSTAURATION DE LA TLE**

Monsieur le Maire attire l'attention du Conseil Municipal sur l'importance des travaux que la commune compte engager et sur le peu de ressources dont elle dispose. Il propose d'instaurer la Taxe locale d'urbanisme (TLE), comme y sont autorisées les communes de moins de 10 000 habitants, pour financer leurs équipements. Cette taxe s'applique sur les constructions nouvelles, reconstructions et agrandissements de bâtiments de toute nature qui interviennent sur son territoire (art 1585 A du Code Général des Impôts). Le taux de cette taxe peut être fixé dans la fourchette de 1 à 5% soit uniformément sur l'ensemble des 9 catégories de constructions, soit en modulant le taux en fonction de chaque catégorie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'instaurer la taxe locale d'équipement au taux de 3% sur l'ensemble des catégories de constructions.

## NUMERISATION DU CADASTRE

Le Conseil Général a signé une convention avec la Direction Générale des Impôts qui a permis la numérisation du cadastre d'un grand nombre de communes du Département.

Avec l'accord de la commune le Conseil Général propose de faire procéder à la saisie numérique des données des planches cadastrales, les fichiers qui en sont issus étant contrôlés et labellisés par la DGI

la mise à jour ultérieure des fichiers est assurée par l'administration cadastrale.

La numérisation se faisant en maîtrise d'ouvrage départementale dans le cadre d'un marché à bon de commande, la commune bénéficie d'un tarif particulièrement compétitif, puisque le montant restant à charge de la commune est de 358 euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et considérant l'intérêt de cette opération, décide de confier la numérisation de ses fichiers cadastraux au Conseil Général.

## APPEL DE NIORT

Monsieur le Maire donne lecture de l'appel de Niort concernant les conséquences des violences urbaines sur les conditions d'assurance des communes.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'Appel de Niort dont le texte est joint à la présente délibération

### DEMANDE

la reconnaissance de la responsabilité civile de l'Etat, conformément à la loi du 7 janvier 1983, pour le dédommagement des violences urbaines de novembre 2005

la mise en place pour l'avenir d'un dispositif permettant l'indemnisation rapide des collectivités touchées par des événements majeurs et exceptionnels de même nature, à l'instar de ce qui existe déjà pour les catastrophes naturelles.

## RENOVATION DU THEATRE DE L'ALBAREDE

M. Petris expose au Conseil que le Théâtre de l'Albarède, propriété de la commune de Ganges, a dû être récemment fermé pour des raisons de sécurité. Les nombreux spectateurs qui assistaient régulièrement aux représentations provenaient en majorité de communes extérieures à Ganges.

Compte tenu de l'importance de cet équipement pour l'attractivité du territoire de la Communauté des Communes, le Conseil de communauté a décidé de prendre en charge la réhabilitation du théâtre afin de permettre sa réouverture dès que possible. Le conseil a donc déclaré d'intérêt communautaire l'opération réhabilitation du théâtre Albarède de Ganges, par délibération du 17 novembre 2005, et il sollicite les communes membres de la Communauté de communes pour prendre une délibération correspondante.

Le Conseil Municipal, vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 17 novembre 2005 approuve la déclaration d'intérêt communautaire de l'opération réhabilitation du théâtre Albarède à Ganges.

## AIDE EXCEPTIONNELLE AUX VITICULTEURS

Tant le Conseil général que les Maires de l'Hérault propose aux communes de soutenir la profession viticole en crise en allouant une subvention exceptionnelle de 0.5 euros par habitant.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

## TRACAGE ET BORNAGE DU CHEMIN DE L'OR

Monsieur Pétris insiste à nouveau pour que l'assise du chemin de l'Or soit déterminée une fois pour toute et que cette affaire soit définitivement classée.

## COMMUNE

## COMPTE ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire fait donner lecture des résultats du Compte administratif, en tous points identique au Compte de Gestion de Mme le Receveur Municipal :

Fonctionnement : résultat global de l'exercice : + 62 129.11 euros

investissement : résultat global de l'exercice : + 115 930.12 euros.

Tous les articles ayant été détaillé, le Conseil Municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion tels que présentés.

## AFFECTATION DES RESULTATS

le conseil municipal décide de capitaliser au compte 1068 la somme de 37 000 euros, et de reporter la somme de 25 129.11 euros à la section de fonctionnement.

## BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Maire fait détailler les propositions du Budget primitif pour 2006 :

fonctionnement : les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 100 045 euros

investissement : les dépenses et recettes d'équilibrent au montant de 172 900 euros.

La Conseil municipal à l'unanimité adopte les propositions de Monsieur le Maire et vote le Budget tel que proposé.

## TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux des taxes locales au niveau de 2005 soit :

taxe d'habitation	:	3.78 %
foncier Bâti	:	5.67 %
foncier non bâti	:	27.38%
taxe professionnelle	:	6.11 %

## participations diverses :

le conseil Municipal reconduit les montants des participations de 2005

centres aérés et colonies de vacances : 6 euros par jour et par enfant

voyages scolaires : 40 euros par an et par enfant, pour toute action dépassant 60 euros.

## SERVICE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

## COMPTE ADMINISTRATIF

les résultats sont les suivants :

fonctionnement : résultat global : 6 172,18 euros

investissement : résultat global : 26 722.93 euros

le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les propositions identiques en tous points au compte de gestion.

## AFFECTATION DES RESULTATS :

le Conseil municipal décide d'affecter la totalité des résultats soit un montant de 6 172.18 euros au compte 1068 de la section d'investissement.

## BUDGET PRIMITIF

le budget primitif tel que proposé s'équilibre ainsi :

fonctionnement : 6 097 euros en dépenses et recettes

investissement : 35 442 euros en dépenses et recettes

le Conseil municipal adopte à l'unanimité les propositions de M. Le Maire.

## CCAS :

## COMPTE ADMINISTRATIF :

le compte administratif est voté à l'unanimité sur les résultats de fonctionnement de 958,71 euros.

## BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif est adopté à l'unanimité sur l'équilibre de 958

euros en dépenses et recettes en fonctionnement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h30

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL d'Agonès

le 22 juin 2006

**Présents** :Mr J. CAUSSE, Mr M. MARTIAL, Mr A. BERTRAND, Mr E. PETRIS, Mme S. GRANIER, Mme M.JO CAIZERGUES, Mme.M.C. ESPARCEL, Mme H. POISSON, Mr E. BOURGET, Mr P. TRICOU, M. LAMOUROUX

**Absents et excusés** : néant

### Débroussaillage

M. Causse informe le conseil que le terrain appartenant à la commune, à coté de l'église, a été débroussaillé. Les propriétaires du terrain riverain ont été contactés pour répondre aux exigences de débroussaillage à proximité des habitations. La réponse doit nous parvenir sous peu. La décision d'intervention de la commune est liée à cette réponse.

Mme Granier insiste sur le problème persistant à Valrac.

### Assainissement

#### Appel d'offres

M. Causse, après un bref rappel des différentes phases du dossier, donne lecture de la lettre de la Préfecture accordant à la commune une subvention dans le cadre de la DGE II.

Le Conseil est appelé à se prononcer sur le devenir de ce projet. Après délibération, le Conseil à l'unanimité décide de lancer l'appel d'offres et de mener le projet à son terme.

#### Commission d'appel d'offres

sur la demande de constitution de commission d'appel d'offres, l'ensemble des membres du Conseil Municipal demande à participer. Parallèlement, les conseillers demandent à prendre connaissance du dossier d'appel d'offres.

#### Contrôle des travaux.

Le Conseil s'inquiète du suivi des travaux. Il demande, parallèlement à la surveillance réalisée par la DDE, de prendre un organisme de contrôle tel que APAVE, SOCOTEC.. il conviendrait de se renseigner sur cette opportunité.

#### Entretien du réseau

M. Martial insiste sur l'étude qu'il y a à faire concernant le devenir du réseau d'assainissement une fois posé et raccordé au lagunage de St Bauzille : choix éventuel d'un fermier, coût demandé par St Bauzille etc... toutes ces questions seront étudiées en leur temps.

### Renforcement du réseau d'adduction d'eau potable à Valrac

M.Martial rappelle que le réseau d'adduction d'eau potable sur Valrac est à la limite de la saturation. Il demande s'il n'est pas possible de profiter des travaux d'assainissement, donc des ouvertures de tranchées, pour réaliser le renforcement de l'adduction d'eau sur Valrac. Le devis établi par la Saur début 2005 fait état d'un montant compris entre 18 058 euros et 28 862 euros HT pour la pose d'une canalisation, selon que le choix porte sur la fonte ou le pvc. L'ouverture de la tranchée n'est pas comprise dans ce devis. Il faut compter 22 766 euros supplémentaires pour les branchements sur ce réseau.

Compte tenu de l'économie substantielle à réaliser sur l'ouverture de la tranchée, l'ensemble du Conseil demande à l'unanimité de constituer un dossier de demande de subvention pour la réalisation des travaux de renforcement du réseau d'adduction d'eau potable sur Valrac, sachant que ces derniers

deviendront indispensables d'ici peu, le réseau étant d'ores et déjà trop faible.

### Electrification : renforcement Poste Bourg

M Causse fait état de la faiblesse du transformateur dit poste Bourg..en effet, les habitants de lotissement les Balcons de l'Hérault se plaignent déjà de certaines baisses de tension sur leurs installations, alors que des aménagements avaient été réalisés sur cette portion de réseau, conjointement par EDF et le lotisseur. Ce poste arrive donc à saturation.

Il convient donc de monter un dossier de renforcement.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour lancer le renforcement du poste Bourg. Il convient de demander les subventions les plus élevées possible, et de demander au SMEEDH de se charger du dossier et de prendre la maîtrise d'ouvrage.

### Eclairage du lotissement les Balcons de l'Hérault

A la suite de l'interrogation qui avait été faite lors du précédent conseil, Monsieur Causse donne lecture de la lettre de M. Brébion, au nom des habitants du lotissement.

Lors de la réparation du réseau public, le branchement de l'éclairage commun du lotissement a été réalisé, sans l'autorisation de la commune.

Il s'agit de décider si la commune demande le débranchement de ce lampadaire ou si la commune prend en charge la consommation.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide de prendre la consommation et uniquement la consommation à sa charge, l'entretien tant du réseau que du lampadaire restant à la charge du lotissement.

### Pont suspendu - Barrière de Montplaisir

Monsieur Causse donne lecture de la réponse du service départemental des routes : le prolongement de la barrière est prévu dans les semaines à venir.Restait à régler le problème du chemin communal : la glissière sera amovible sur ce passage.

Pour ce qui est du Pont suspendu, rien n'est prévu ni ne sera réalisé pour l'amélioration de la visibilité.

### Forage - protection des berges

la canalisation partant du forage est mise en danger par les affoulements de l'Hérault. Un dossier est en cours auprès du SIVU pour la protection des berges. M. PETRIS évoque la possibilité de se rendre propriétaire de l'assise de cette canalisation. Cela n'est pas nécessaire puisque tous les propriétaires concernés ont signé un droit de passage.

Par contre une DUP sera lancée pour l'assise du forage : la surface à prendre en compte sera déterminée par l'hydrogéologue.

### Vente Lozano

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de l'acquéreur potentiel du terrain de M. Lozano.

M. Lamouroux rappelle que ce terrain sert depuis toujours à tous les habitants de la commune pour accéder à l'Hérault, et organiser des pique-niques. Par ailleurs, le Conseil avait

délibéré dans le sens de la préemption de tous terrains en bordure du fleuve.

Le Conseil municipal décide d'engager une négociation.

## Compte rendu des travaux de la CCCG

Monsieur Petris donne un compte rendu des réunions de la Communauté de communes :  
élargissement obligatoire des compétences de la communauté,

élaboration d'un schéma d'aménagement de territoire, proposition de maffing.

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h45*

## C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL d'Agonès

*le 31 août 2006*

**Présents** : Mr J. CAUSSE, Mr M. MARTIAL, Mr A. BERTRAND, Mr E. PETRIS, Mme S. GRANIER, Mme M.C. ESPARCEL, Mr P. TRICOU,

**Absents et excusés** : Mme M.JO CAIZERGUES qui donne pouvoir à Mme Esparcel ; Mme H. POISSON qui donne pouvoir à Mme Granier ; Mr E. BOURGET qui donne pouvoir à M. Petris ; M. LAMOUREUX qui donne pouvoir à M. Tricou

### Intérêt communautaire

Monsieur le Maire donne la parole à M. Petris qui expose que la loi du 13 août 2004 fait obligation aux communautés de définir leurs compétences avant le 18 août 2006. Pour les communautés de communes, il appartient aux communes elles-mêmes de définir cette motion par un vote à la majorité qualifiée. Par délibération en date du 19 juillet 2006, le Conseil de Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises à l'unanimité propose les définitions qui figurent dans le tableau annexé.

Monsieur le Maire propose d'adopter le tableau et ses définitions qui feront l'objet d'un arrêté préfectoral intégré aux statuts de la Communauté de Communes.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal adopte la définition de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises tel que figurant au tableau joint.

### DIA

Monsieur le Maire informe le Conseil des déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- Vendeurs : Mme SARMEO/M. MIGNACCA : le conseil décide de ne pas préempter, à l'unanimité  
- vendeurs : M. THEBAUD : s'agissant d'un terrain en bordure de l'Hérault, et dans la continuité de la délibération du Conseil municipal du 13 juin 2002, Monsieur le Maire propose de faire préemption sur la base de la proposition qui avait été faite en 2002.

- Pour la préemption aux conditions antérieures :	10
- pour la préemption aux conditions du vendeur :	1
	(M. Martial)
- contre :	0
- abstention :	0

Le Conseil Municipal décide de préempter aux conditions de 2002.

### Travaux voirie patrimoine

Monsieur le Maire rappelle que nous sommes bénéficiaires d'une subvention du Conseil Général pour la voirie et le patrimoine. Dans ce cadre, il propose que dans la continuité des travaux réalisés l'année dernière sur la toiture, il est nécessaire de changer les liteaux et de remanier la toiture.

M. RISO ayant réalisé les travaux de l'année dernière, a fourni un devis pour la somme de 3 769.43 euros pour cette nouvelle tranche de travaux. Le Conseil municipal donne son accord.

Il est également prévu d'améliorer le parking à coté de l'église. Il convient de demander à l'entreprise Barral de les réaliser.

Ces travaux doivent impérativement être réalisés avant la Toussaint.

### Programmes de travaux en cours

Monsieur le Maire fait donner l'état des projets actuellement en cours sur la commune (assainissement, travaux de protection des berges, forage, réhabilitation du presbytère etc...)

Les conseillers décident de créer une commission des finances destinée à étudier les projets, leur mode de financement, afin de déterminer quelles sont les possibilités de la commune pour leur réalisation.

### Rapport sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable

Monsieur le Maire fait donner lecture du rapport établi par la DDA pour l'exercice 2005.

Le Conseil municipal adopte ce rapport à l'unanimité

### Indemnité de gardiennage pour l'église

Monsieur le Maire rappelle qu'une somme avait été votée au Budget pour le règlement de l'indemnité de gardiennage de l'église pour 2005 et 2006.

Il informe qu'une circulaire de la préfecture précise chaque année le plafond applicable sachant que le Conseil peut déterminer une revalorisation inférieure à ce plafond.

Le Conseil municipal, compte tenu de la faiblesse de la somme allouée, décide d'appliquer le plafond, soit pour l'année 2005 : 114.16 euros et pour 2006 : 115.62 euros.

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES ET SUMENOISE

*Extrait du Compte rendu du Conseil du 22 mai 2006*

### 1. Régularisation de la limite du karting – Vente d'une bande de terrain à monsieur Lopez.

Afin de régulariser les limites du karting, il est nécessaire de vendre à monsieur Lopez une bande de terrain d'une superficie totale de 761 m<sup>2</sup> qui se trouve à l'intérieur de la clôture actuelle. Le prix proposé est de 5 € le m<sup>2</sup>, conforme à l'estimation des

domaines, soit un montant total de 3 805 €.

Adopté à l'unanimité.

### 2. Ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole.

Afin de pouvoir faire face aux échéances concernant notamment les travaux des écoles Cazilhac/Brissac dans l'attente du versement des subventions, il est nécessaire de conclure une

ligne de trésorerie de 500 000 € avec le Crédit Agricole qui nous a fait la meilleure proposition. (T4M + 0,12 % sans commission ni frais).

Adopté à l'unanimité.

### **3. Marché de fourniture de repas de cantine – Désignation de la personne responsable du marché (PRM) et élection de la Commission d'appel d'offres (CAO).**

Le Conseil désigne Monsieur Servier, personne responsable du marché.

La CAO est composée du Président ou de son représentant, Président de la CAO, plus cinq membres du Conseil (et cinq suppléants).

*Président : Monsieur Pierre Servier*

*Titulaires :*

*Mr Jacques Rigaud*

*Mr Jean-Pierre Terme*

*Mr Rémy Carlu*

*Mme Alberte Boisson*

*Mme Géralde Ricome*

Adopté à l'unanimité.

*Suppléants :*

*Mr Jean-Paul Causse*

*Mr William Toulouse*

*Mr Isabelle Enjalbert*

*Mr Bernard Jalabert*

*Mr Claude Itier*

### **4. Marché de désignation d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation du Théâtre Albarède – Désignation de la PRM et élection de la CAO.**

Le Conseil désigne Monsieur Rigaud, personne responsable du marché

La CAO est composée du Président ou de son représentant, Président de la CAO, plus cinq membres du Conseil (et cinq suppléants) plus 3 personnalités qualifiées (architectes, DDE, spécialistes du théâtre ...).

*Président : Monsieur Jacques Rigaud*

*Titulaires :*

*Mme Anne-Marie Bourrilhon*

*Mr Robert Gonzalez*

*Mr Pierre Servier*

*Mr Pierre Chanal*

*Mr Roger Missonnier*

*Personnalités qualifiées : un représentant DDE, un représentant*

*CAUE, un représentant Conseil Général de l'Hérault.*

Adopté à l'unanimité.

*Suppléants :*

*Mr Michel Fratissier*

*Mr Robert Caurant*

*Mr Eric Cazalet*

*Mr Gilbert Laurans*

*Mr Gilles Serre*

### **5. Marché de gestion de la déchetterie de Ganges – Désignation de la PRM et élection de la CAO.**

Le Conseil désigne Monsieur Rigaud responsable du marché.

La CAO est composée du Président ou de son représentant, Président de la CAO, plus cinq membres du Conseil (et cinq suppléants).

*Président : Monsieur Jacques Rigaud*

*Titulaires :*

*Mr Rémy Carlu*

*Mr Jean-Pierre Gaubiac*

*Mr Lucas Faidherbe*

*Mr Bernard Caumon*

*Mme Alberte Boisson*

Adopté à l'unanimité.

*Suppléants :*

*Mr Guilhem Chafiol*

*Mr Pierre Chanal*

*Mr Robert Gonzalez*

*Mr Jean-Pierre Terme*

*Mr Claude Itier*

### **6. Convention d'utilisation du quai de transit du Vigan avec la Communauté de communes du Pays Viganais.**

Comme l'an passé, il convient d'approuver la convention ci-jointe.

Adopté à l'unanimité.

### **7. Nouveau tableau des effectifs.**

Le tableau doit être modifié pour permettre : (tableau ci-joint)

1°) à un agent actuellement en poste de bénéficiaire d'avancement de grade d'agent de salubrité à agent de salubrité qualifié.

2°) la création d'un poste d'éducatrice de jeunes enfants à mi-temps pour assurer le fonctionnement du relais assistante maternelle en coopération avec la Communauté de communes Séranne Pic St Loup.

Adopté à l'unanimité.

### **8. Motion de soutien au Maire Gorniers.**

Monsieur Jean-Paul Causse explique au Conseil les événements qui se produisent à Gorniers. Il remercie Jacques Rigaud et l'ensemble des élus de la Communauté de communes pour leur soutien.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité.

Les élus du Conseil de Communauté ont été informés des faits qui se sont produits récemment à Gorniers et notamment des insultes, menaces et violences émanant de deux personnes à l'encontre de leur collègue, maire de Gorniers, Jean-Paul Causse, d'élus et fonctionnaires municipaux.

Etant tous élus municipaux, ils connaissent les difficultés quotidiennes que doivent supporter les édiles dans leurs fonctions au service des habitants de leur commune.

C'est pourquoi de tels agissements doivent être condamnés avec force.

Ils assurent Jean-Paul Causse, dont ils connaissent le dévouement au service de son village de leur confiance et de leur soutien.

### **9. Motion concernant la fermeture du point de vente SNCF sur Le Vigan.**

La motion suivante est adoptée à l'unanimité.

Les élus du Conseil de Communauté ont été alertés au sujet de la fermeture du point de vente SNCF sur Le Vigan.

En effet, cette structure, en raison de l'éloignement géographique entre Le Vigan et Nîmes, offre un service de proximité qui répond aux attentes de nombreux citoyens répartis sur les cantons de Valleraugue, Le Vigan, Alzon, Treves et Ganges.

Cette proximité est un élément indispensable au maintien et au développement de nos communes rurales.

De plus, au vu des chiffres qui nous ont été fournis, nous sommes surpris de constater que cette fermeture ne peut en aucun cas se justifier par un manque d'activité.

En effet, les chiffres comparatifs pour le 1er trimestre 2005 et 2006 montrent une augmentation de 2,5 % de l'activité et les ventes nettes de l'année 2005 nous informent que le point de vente SNCF du Vigan n'a rien à envier à d'autres points de ventes qui présentent des résultats bien inférieurs.

Etant donné, la particularité géographique de ce point de vente et les résultats non négligeables de celui-ci, la Communauté de communes demande à la SNCF d'étudier toute solution visant à permettre le maintien de cette agence

### **Questions diverses :**

Monsieur Carlu informe le Conseil de la démission de Oscar Alle, délégué suppléant de la commune de St Bauzille de Putois et son remplacement par Benjamin Rey (Conseil Municipal du 9 mai 2006).

La Communauté de communes prend acte de cette nomination. Benjamin Rey remplacera Oscar Alle dans les commissions où il siégeait. Affaires scolaires et aménagement de l'Espace et protection de l'Environnement.

Monsieur Rigaud informe le Conseil de la récente réunion à St Martial sur les villages de caractère. Les travaux à réaliser restent de la compétence communale, par contre la Communauté de communes pourrait prendre à sa charge la réalisation de l'étude nécessaire au chiffrage des dits travaux.



**Présents:** Mmes LEONARD Anne Marie, THARAUD Laurence, Mrs CHAFIOL Guilhem., CAZALET Eric, CLAUDE Gérard, CORVEZ Michel, PONS Nicolas  
**Absents Excusés :** Mr APARISI Hubert, LEBON Cédric, Mme COLLET ANTHAMATTEN Anne Marie, SEBASTIA. Marjorie

### 1/ Fonctionnement de la régie municipale

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal  
 Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Conseil Municipal du 21 avril 1989 créant la régie du camping et de la piscine municipale

Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2005, modifiée par la délibération du 18 novembre 2005 fixant les tarifs de la régie.

En raison de l'intérêt majeur que représente pour le développement touristique et économique de la commune, l'organisation de la manifestation "la Route du Sel" sur le territoire de celle-ci, le Maire propose, à titre exceptionnel, de mettre à disposition des participants de la route du sel, à titre gratuit, les emplacements du camping communal "le Grillon" pour la période du 8 juillet 2006 à 10 heures au 9 juillet 2006 à 10 heures, dans la limite de ceux occupés par d'autres personnes lors de cette période.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le

Maire et après en avoir délibéré:

#### Article 1:

Décide d'accorder la gratuité des emplacements du camping communal "le Grillon" au profit des participants de la "Route du Sel" pour la période du 8 juillet 2006 à 10 heures au 9 juillet 2006 à 10 heures, dans la limite de ceux occupés par d'autres personnes lors de cette période.

#### Article 2 :

La présente délibération sera affichée en mairie et transmise à Monsieur le Préfet de l'Hérault, à Madame la Trésorière de Ganges ainsi qu'au régisseur dudit camping.

### 2/ Projet ONF : sentier botanique

Monsieur le maire présente aux conseillers la proposition de prix faite par l'O.N.F concernant la réalisation d'un projet de sentier botanique. Le montant des travaux s'élèverait à 4300 € Hors Taxes

Après délibération et compte tenu du manque d'éléments, le Conseil demande à Monsieur le maire de s'enquérir auprès de l'ONF d'information concernant la mise en route de ce sentier

### 3/ Questions diverses

Néant

*La séance est levée à 22 heures 30.*

**PRESENTS :** Mrs APARISI Hubert CHAFIOL Guilhem, CAZALET Eric, LEBON Cédric, PONS Nicolas, Mme LEONARD Anne Marie,

**Absents excusés :** Mmes ANTHAMATTEN Anne Marie, SEBASTIA Marjorie THARAUD Laurence, Mrs CORVEZ Michel, CLAUDE Gérard,

### 1/ Approbation du principe de délégation du service public du restaurant "Le Grillon", du camping communal et de la piscine communale, en raison du terme de l'actuelle convention de délégation au 1<sup>er</sup> octobre 2006

Le maire informe le conseil qu'il ne dispose pas, actuellement, de tous les éléments nécessaires permettant au conseil de délibérer.

Le conseil ne pouvant délibérer sur la question, le point sera débattu lors d'une prochaine séance

### 2/ Modalités de désignation des membres de la commission ad hoc d'ouverture des plis dans le cadre de la procédure de délégation de service public du restaurant "Le Grillon", du camping communal et de la piscine

N'ayant pas tous les renseignements permettant au conseil de délibérer, Monsieur le Maire propose de reporter ce point n° 2. Le conseil approuve.

### 3/ Approbation de la consultation pour l'entretien des chemins communaux

Monsieur le Maire rappelle que le projet de travaux de remise en état de la voirie communale comporte une tranche ferme et une conditionnelle et porte sur les chemins suivants :

Entreprise	Tranche Ferme €HT	Tranche conditionnelle € HT	Total €HT
Bonnet	16 000	12 488	28 488
CTPC	21 870	12 142	34 012
EUROVIA	19 67250	16 554	36 226.50
Mazza	14 335.87	20 855.42	35 191.29
Colas	10 240	7 632	17 872
DDE	20 900	19 990	40 890

CR N° 5 Hameau de la Vielle

Chemin du Mas de Bruyère (partie basse)

Chemin de la Perche

Voie d'accès à la mairie

CR N° 6 Chemin de la Devèze

CR N° 2 Chemin de Montoulieu à Pradines

Suite à l'ouverture des plis, la consultation des entreprises a donné les résultats suivants

Après délibération, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement des travaux pour un montant de 17 872 € Hors Taxes soit un montant de 21 374.91 € TTC avec l'entreprise Colas, Parc de la Lauze, 10 Rue Antoine de St Exupéry, 34434 ST JEAN DE VEDAS

#### 04/ Définition de l'intérêt communautaire

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Loi du 13 Août 2004 fait obligation aux communautés de définir précisément leurs compétences avant le 18 Août 2006.

Pour les communautés de communes, il appartient aux communes elles mêmes de définir cette motion par un vote à la majorité qualifiée.

Par délibération, le Conseil de communauté des communes des Cévennes Gangeoises et Sumènoises, à l'unanimité, propose les définitions figurant dans le tableau qui demeurera annexé à la

délibération.

Monsieur le Maire propose d'adopter le tableau et ses définitions qui feront l'objet d'un arrêté préfectoral intégré aux statuts de la Communauté de Communes.

Par 6 voix pour, le Conseil municipal adopte la définition de l'intérêt communautaire de la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Sumènoises tel que proposé.

*La séance est levée à 22 heures 30 .*

## Ô Cirque, compagnie de cirque équestre

Certains d'entre vous ont peut-être assisté à l'une des représentations de la compagnie Ô Cirque et pu juger ainsi de la qualité de ce spectacle de qualité mêlant poésie, humour, chanson, numéros de cirque et surtout cette osmose entre les chevaux et les artistes. Nous voulons vous faire connaître un peu plus cette compagnie et vous expliquer pourquoi elle est installée à Montoulieu depuis plusieurs mois et ce pour longtemps encore, nous l'espérons... Nous laissons donc un des responsables vous la présenter :

Ô cirque a pour activité : La création et la diffusion de spectacles. L'enseignement de la tradition circassienne équestre : dressage, voltige à cheval, haute école, la danse contemporaine, l'acrobatie, l'art clownesque. Participation d'une école de cirque au Brésil.

Présentation de chevaux dans le milieu équestre.

*Dans le cadre d'un développement de projet culturel en zone rurale. Ô Cirque s'installera en résidence à Montoulieu pour créer un espace d'accueil de compagnies en résidence de créations.*

*Elle a pour fonction, sous le regard et l'appui des instances culturelles de la Région, de faire vivre un espace multidisciplinaire de rencontres, d'échanges et de créations autour de compagnies artistiques. Cet espace proposera de façon régulière des sessions de créations, des stages de formation professionnelle ainsi qu'une sensibilisation du public adulte et scolaire.*

*Pour l'été 2006, Ô Cirque a implanté son chapiteau sur la place de la Mairie de Montoulieu et présenté un cabaret équestre : "Le vent était de la triche ". Ce spectacle a touché 2500 spectateurs.*

*A l'occasion du 11 novembre à Montoulieu, une démonstration de chevaux en piste se fera sous chapiteau.*

### RENDEZ-VOUS LE 11 NOVEMBRE...

Notre dernière manifestation de l'année (et pas la moindre) approche... En effet, ce sera bientôt la septième édition des « Couleurs et Senteurs de la Garrigue ». Cette journée, placée sous le signe de la nature est un événement à ne pas manquer... Préparez vos paniers !

## Reprise de l'atelier d'écriture

L'atelier d'écriture animée par Mme Brigitte Diet va reprendre à partir du 20 septembre : cette année, il aura lieu de 20 heures à 23 heures, le premier et le troisième mercredi du mois. Il se tiendra en alternance entre Montoulieu et Saint-Hippolyte-du-fort car la réunion de deux ateliers permet d'avoir plus de participants et donc un échange plus riche. En effet, pendant l'été, nous avons organisé, à Montoulieu, une journée consacrée à un atelier d'écriture et nous avons pu nous rendre compte des

bienfaits apportés par un plus grand nombre de participants. Les dates des prochaines séances sont les suivantes : Le 20 septembre : Montoulieu ; le 4 octobre : St Hippo ; le 18 octobre : Montoulieu ; le 8 novembre : St Hippo ; le 22 novembre : Montoulieu. Les autres dates seront données plus tard. Si vous désirez des renseignements, vous pouvez appeler Mme Diet au 04 66 77 74 90

*Anne-Marie Léonard*

Solution des mots croisés page 9		A	B	C	D	E	F	G	H	I
	1	A	N	T	O	I	N	E		I
	2	Z	O	O	S		A	M	O	R
	3	N	I	L		E	T	I	E	R
	4	A	S	E		S	A	L	I	E
	5	V	E	R	S	A	T	I	L	E
	6	O	T	I	S		I	E		L
	7	U	T	E		D	O		E	L
	8	R	E		B	E	N	I	T	E

**Lucette ISSERT** nous a quitté en cette mi-septembre 2006. Figure emblématique de St Bauzille, elle est partie comme on dit après une longue et pénible maladie qui l'a détruite. Femme courageuse, toujours prête à aller de l'avant, voilà ce que nous garderons d'elle dans notre souvenir.

Présidente du Foyer rural de 1992 à 2002, secrétaire de la Commune libre, elle était toujours prête à préparer un bal, organiser un voyage, s'occuper des goûters de gosses pour le carnaval et j'en passe.

Elle est partie sans bruit, elle qui a tant fait pour St Bauzille sans vouloir déranger personne. Moi qui ne connais pas son parcours dans ses

années d'adulte, je suppose qu'elle a accompli pas mal d'actions pour le bien des St Bauzillois. Je n'étais pas toujours d'accord avec elle mais tout se terminait dans l'ordre et la bonne marche des choses dans nos discussions.

A son fils, à ses sœurs ainsi qu'à toute sa famille, je présente mes condoléances les plus attristées. J'ai perdu en elle une partenaire loyale que je salue et félicite.

Je m'incline devant Lucette et salue sa mémoire.

*Le président de la Commune libre,  
Jean REBOUL  
auquel s'associe  
le président du Foyer rural,  
Jean Baptiste AGRANIER.*

## ETAT CIVIL

- <sup>1</sup> Agonés - <sup>2</sup> St Bauzille - <sup>3</sup> Montoulieu -

\*\*\*\*\*

### NAISSANCES

- <sup>2</sup> **Mélissa BERNABEU**  
de Nicolas BERNABEU et de Sabine VALENTIN
- <sup>3</sup> **Romane**  
au foyer ce Corinne Gravil et Samuel lebon
- <sup>3</sup> **Claudia**  
au foyer de Laurence Tharaud et Philippe Galabrun
- <sup>2</sup> **Jolan ROBBINS**  
de John ROBBINS et de Stéphanie TRAN
- <sup>2</sup> **Marius LAGRANGE**  
de xavier LAGRANGE et de Stéphanie GARNIER
- <sup>2</sup> **Chloé REBOUL**  
de Julien REBOUL et de Patricia REICHARDT
- <sup>3</sup> **Etienne**  
au foyer de Marylène Djebold et Mathieu Guy
- <sup>2</sup> **Emma BERTY**  
de Julien BERTY et de Mallory HERNANDEZ
- <sup>2</sup> **Léna DEFLEUR**  
de Sylvain DEFLEUR et de Katia ENOU

### MARIAGES

- <sup>3</sup> Cendrine Frutos et Pierre-Yves Legal
- <sup>2</sup> **SABATIER Wilfried** et **VALIBOUZE Sandrine**
- <sup>2</sup> **AUNGIER Michael** et **KAYE Stéphanie**

### DECES

- |   |               |
|---|---------------|
| <sup>3</sup> Ross                             | le 01/05/2006 |
| <sup>3</sup> Rambier Alphonsine               | le 27/05/2006 |
| <sup>3</sup> Deruy Bernard                    | le 28/07/2006 |
| <sup>2</sup> NOUGUIER Etienne                 | le 21/08/2006 |
| <sup>2</sup> LESAGE Henriette veuve de LAPIZE | le 11/09/2006 |
| <sup>2</sup> VERDIER Lucette veuve de ISSERT  | le 14/09/2006 |

## L'Agenda

### Manifestations prévues à ce jour

**29 octobre : Foire annuelle de St Bauzille**

**3 & 4 novembre : St Bauzille devient le village du critérium** Réception du Ralye des Cévennes par l'OMSC et les associations locales.

**4 novembre 2005 : Concert** co organisé par le Conseil Général et Ad'Augusta. Avec deux groupes locaux + Burning Heads (Punk Rock)

**Le 11 novembre : La 7<sup>ème</sup> édition de la journée " Senteurs et couleurs de la garrigue" à Montoulieu**

**25 novembre : Karoké** du comité des fêtes

**2 décembre : Concert** Ad'Augusta. salle polyvalente

**10 décembre: Loto** du biscan Pas

**14 décembre : Repas annuel** du Biscan Pas

**17 décembre : Loto** du Sou des écoles Laïques

**31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre** organisé par le comité des fêtes

**1er janvier 2006 : Loto** de la joyeuse pétanque

**7 janvier : Loto** du Foyer Rural

**14 janvier : Loto** du saint Hubert Club

## Pèlerinage à notre Dame du Suc



### Merci à tous,

- A ceux, venus nombreux au traditionnel pèlerinage à notre Dame du Suc le 27 Août 2006, qui restera pour beaucoup d'entre nous gravé dans notre mémoire.

- Au Père ABOUT curé de la paroisse, d'avoir accepté la présence de « L'Espérance Saint Bauzilloise » et de nous permettre d'animer au son des clairons et des tambours, les offices religieux depuis l'entrée à la basilique le matin, jusqu'au retour de la croix, le soir à l'église de Saint Bauzille.

- A Mr Justin VIALA d'avoir su faire passer le message, dès l'année dernière lorsque nous lui avons proposé, Robert PRUNET et moi même, de faire en sorte que quelques anciens de « la clique » puissent être présents au pèlerinage de 2006.

- A Mr Louis OLIVIER de nous avoir fredonné et remis en mémoire les quelques morceaux que nous avons interprétés, et d'avoir été ce jour là, le porte drapeau de « L'Espérance Saint Bauzilloise ».

- A toutes les familles de ceux qui ont fait parti de cette «fanfare » tant renommée dans le passé, qui comportait 30 à 40 exécutants.

- A mon grand-père Louis ISSERT, notre chef, qui faisait tourner son clairon à pompons rouges et qui veillait toujours à la bonne tenue en marche de tous les musiciens.

- A mon père Maurice CAMMAL qui a su nous transmettre la manière d'exécuter les roulements de

tambour dans les plus pures traditions.

- A mon oncle Jean ARNAUD, qui, par sa connaissance de la musique avait permis l'exécution de nouvelles partitions, en particulier à la trompette de cavalerie.

- A ceux qui pendant six mois ont répondu présent à toutes les répétitions afin d'être au top le jour du pèlerinage à savoir : Robert PRUNET, Guy SERIEYS, Marcel ROUVIERE, Christian ISSERT, Joseph RISO, Jannot LOPEZ, Gérard VALIBOUZE, Brigitte MENERET, Joël DUSFOUR, Pompéo RISO et Patrick CAMMAL, pour avoir fait en sorte que le tambour de notre père résonne encore une fois dans cette belle basilique de N. D. du suc.

- A Bernard MENERET d'avoir assuré la direction de «Clique » pour ce pèlerinage.

- A Mme Marcelle GAY qui nous a permis de retrouver le drapeau de

« L'Espérance Saint Bauzilloise » ainsi que ces belles « flammes » accrochées aux tambours, clairons et autre grosse caisse, et qui avaient été soigneusement conservées et mises à l'abri par son mari Jacques.

- A tous ceux qui ont bien voulu nous prêter les instruments qui nous faisaient défaut, je pense en particulier à Mr Aimé PERRIER pour le tambour de son frère JO qui fut certainement l'un des meilleurs interprètes de « L'Espérance ».

- A Bernard ARNAUD et sa sœur Myriam qui nous ont gracieusement mis à disposition leurs locaux du pont de « Serrody » afin de nous permettre d'assurer nos répétitions.

- A toutes celles qui après l'effort des répétitions du samedi soir, nous ont concoctées le traditionnel apéritif réconfortant, et quelques fois, de bons repas, comme par exemple celui du jour du pèlerinage.

Encore une fois, merci à tous pour cette belle journée, Merci à « l'Espérance Saint Bauzilloise », et à l'année prochaine.

*Jean-Louis CAMMAL*

